

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2002

7 août 2015

### SOMMAIRE

Aldor S.A., SPF .....	96096	I A F A S.A. ....	96054
Allergan Luxembourg S.à r.l. ....	96050	Intaris .....	96065
Ancubo SA - SPF .....	96051	Kodifonti Luxembourg S.A. ....	96065
Asuver S.A. ....	96055	Mapicius S.A. ....	96055
Barclays BR Holdings S.à r.l. ....	96057	Maraton International S.A. ....	96055
Betex S.A. ....	96052	MFB International Holdings S.à r.l. ....	96071
Beverage Packaging Holdings (Luxembourg) IV S. à r.l. ....	96055	Place Delar S.A. ....	96053
Blue River S.A. ....	96051	Program Holding S.A.-SPF .....	96054
BOP (100 Bishopsgate) S.à r.l. ....	96056	Raifrench S.à r.l. ....	96054
BOP (Luxembourg) Investments S.à r.l. ....	96052	Ravenelle S.A.-SPF .....	96053
Btc Dos S.à r.l. ....	96093	Rocket Internet Capital Partners Lux S.à r.l. .....	96053
Camoplast Solideal Holding S.à r.l. ....	96052	Rocket Internet Capital Partners SCS .....	96052
Camso Holding S.à r.l. ....	96052	Sanera S.A. ....	96075
Carrefour Erasme S.à r.l. ....	96056	Sforza Holdco S.à r.l. ....	96054
China Universal SICAV .....	96056	Société de Climatisation .....	96053
Cockspur S.A., SPF .....	96056	TCP Global Sourcing Holdings, S.à r.l. ....	96057
De Gourmang S.à r.l. ....	96096	Tenaris S.A. ....	96057
Diajewel Finance S.A. ....	96096	TS Nautilus (Friedrichstrasse) S.à.r.l. ....	96051
Elan International S.A. ....	96076	Universal Wind S.à r.l. ....	96051
Elegant Virage S.A. ....	96058	Varhin S.A. ....	96050
EMG Baffin Holdings Lux S.à r.l. ....	96081	Wansart S.à r.l. ....	96050
Fairfield 1 S.à r.l. ....	96061	Windwill Lux Holdco S.à r.l. ....	96050
Hubbell Luxembourg, S.à r.l. ....	96066	Zeltovma S.A. ....	96050

**Varhin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 62.061.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015088541/10.

(150100629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

**Allergan Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 125.000,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 149.362.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 12 juin 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015088645/10.

(150101552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

**Wansart S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9164 Lipperscheid, 1, am Fleiberbiërg.  
R.C.S. Luxembourg B 124.314.

Les comptes annuels au 31-12-2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WANSART Eugène  
*Le gérant*

Référence de publication: 2015088559/11.

(150100459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

**Zeltovma S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7257 Helmsingen, 1-3, Millewee.  
R.C.S. Luxembourg B 15.356.

The annual accounts as at 30<sup>th</sup> September 2010 and its notes are deposit at the trade register of Luxembourg

**Suit la traduction française de ce qui précède:**

Le bilan au 30 septembre 2013 et l'annexe ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015088579/11.

(150100526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

**Windwill Lux Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 193.262.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2015.

Maître Léonie GRETHEN  
*Notaire*

Référence de publication: 2015088556/12.

(150100572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

**Ancubo SA - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-7243 Bereldange, 22-24, rue du X Octobre.

R.C.S. Luxembourg B 41.362.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015086909/9.

(150099271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2015.

**Blue River S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 186.708.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2015.

Référence de publication: 2015086999/10.

(150099458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2015.

**TS Nautilus (Friedrichstrasse) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 6.983.400,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 121.554.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2014 de la Société, ainsi que les autres documents et informatiques qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 juin 2015.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2015088521/17.

(150100313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

**Universal Wind S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, route de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 72.618.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 1<sup>er</sup> juin 2015*

1. Les démissions de Mr. Eric LECLERC, Mr. Christophe JASICA et Mme Vanessa TIMMERMANS de leur mandat de gérant ont été acceptées avec effet immédiat.

2. Ont été nommés gérants avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

Monsieur Claes Fredrik HOLM, né le 4 février 1966 à Allhelgona Lund (Suède), demeurant 55 rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg;

Monsieur Ola GEJERVALL, né le 17 février 1967 à Tibro (Suède), demeurant 10C Regementsgatan, 21142 Malmö, Suède.

*Pour la société*

*Un gérant*

Référence de publication: 2015088528/18.

(150100880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

**Camso Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Camoplast Solideal Holding S.à r.l.).**

**Capital social: USD 18.600.000,00.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 162.661.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2015.

Référence de publication: 2015087022/10.

(150099606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2015.

---

**Rocket Internet Capital Partners SCS, Société en Commandite simple.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 193.554.

La Société a été informée que le nom de l'associé unique de la Société, RI Capital S.à r.l., a été changé pour Rocket Internet Capital Partners Lux S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2015.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2015089148/13.

(150101388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

---

**BOP (Luxembourg) Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 45.835.225,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 152.287.

Par résolutions prises en date du 3 juin 2015, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Sara Speed, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

2. Acceptation de la démission de Bruno Bagnouls, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg de son mandat de gérant, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2015.

Référence de publication: 2015087004/15.

(150099895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2015.

---

**Betex S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3715 Rumelange, 75, rue du Cimetière.  
R.C.S. Luxembourg B 157.141.

EXTRAIT

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02 juin 2015 tenue au siège de la société, a été prise la résolution suivante:

- Démission de ses mandats d' administrateur unique et administrateur délégué de Madame Christiane-Laure FRANCOIS, demeurant à 5751 Frisange, 6 Rue des Champs

- nomination, en remplacement de Monsieur Claude Kuntzinger, né le 07 mai 1975 à Esch/Alzette, et demeurant à L-5751 Frisange, 6 Rue des Champs

La société est à présent administrée par un administrateur et administrateur-délégué unique, à savoir Monsieur Claude Kuntzinger pour une durée indéterminée qui a la pouvoir d'engager seul ma société en toutes circonstances.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015086995/16.

(150099593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2015.

---

**Place Delar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 137.420.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015089133/9.  
(150101469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

---

**Ravenelle S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 1, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 72.987.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRIVATE INVESTMENT TRUST SARL  
Signature

Référence de publication: 2015089152/11.  
(150101802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

---

**SOCLIMA, Société de Climatisation, Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.  
R.C.S. Luxembourg B 17.482.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Esch-sur-Alzette extraordinairement en date du 13 mai 2015 à 16.30 heures*

L'assemblée renouvelle le mandat du réviseur d'entreprises agréé la société Fidewa-Clar S.A., inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 165 462, avec siège social à L - 3364 Leudelange, 2-4, Rue du Château d'Eau jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2016.

Pour extrait sincère et conforme  
*Un administrateur*

Référence de publication: 2015089170/14.  
(150101696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

---

**Rocket Internet Capital Partners Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 193.664.

*Extrait des résolutions de l'actionnaire unique de la société Rocket Internet Capital Partners Lux S.à r.l. (la «société») du 11 juin 2015*

1. Acceptation de la démission de Madame Dalia Bleyer, née le 17 juin 1983 à Alytus, Lituanie, résidant professionnellement au 7 rue Lou Hemmer, L-1748 Findel, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérante de la Société avec effet le 2 avril 2015.

2. Acceptation de la démission de Monsieur Ganash Lokanathen, né le 5 juillet 1978 à Pahang, Malaisie, résidant professionnellement au 7 rue Lou Hemmer, L-1748 Findel, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet le 2 avril 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2015.

Signature  
*Un Mandataire*

Référence de publication: 2015089147/20.  
(150101380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

---

**Sforza Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 181.546.

—  
*Dépôt rectificatif: L150100798*

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015089166/10.

(150101508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

---

**I|A|F|A S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 176.025.

—  
Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Für I|A|F|A S.A.*

DZ PRIVATBANK S.A.

Référence de publication: 2015089747/11.

(150102600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2015.

---

**Raifrench S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5318 Contern, 6, rue Belair.  
R.C.S. Luxembourg B 144.254.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/06/2015.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2015089146/12.

(150102004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

---

**Program Holding S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 32.074.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue au siège social en date du 18 mai 2015*

*5<sup>ème</sup> Résolution:*

L'Assemblée décide de renouveler, avec effet immédiat, (i) les mandats des Administrateurs, à savoir:

- Mme Anne-Marie DESIMPEL

- M. Paul TEERLYNCK

- M. Geert DE BRUYNE

- Mme Thérèse FERNANDES

- Mme Frédérique MIGNON

ainsi que (ii) le mandat du Commissaire, A&C Management Services S.à.r.l. ayant son siège social au 80, rue des Romains, L-8041 Luxembourg,

jusqu'à l'Assemblée Annuelle devant se tenir en 2021 et approuvant les comptes au 31 décembre 2020.

Luxembourg, le 18 mai 2015.

Certifié conforme

*Pour Program Holding S.A.-SPF*

Référence de publication: 2015089137/21.

(150101503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

---

**Asuver S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, rue du Puits Romain.  
R.C.S. Luxembourg B 81.000.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015086918/9.  
(150099664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2015.

---

**Beverage Packaging Holdings (Luxembourg) IV S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 165.957.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*  
*Un gérant*

Référence de publication: 2015086975/11.  
(150099987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2015.

---

**Mapicius S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 86.847.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAPICIUS S.A.  
Signatures  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2015089752/12.  
(150102041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2015.

---

**Maraton International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 104.318.

**EXTRAIT**

L'assemblée générale du 10 juin 2015 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Madame Stéphanie GRISIUS, Administrateur, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Manuel HACK, Administrateur-Président, maître ès sciences économiques, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2020.

L'assemblée générale du 10 juin 2015 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.  
Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2020.

Luxembourg, le 10 juin 2015.

*Pour MARATON INTERNATIONAL S.A.*  
Société anonyme

Référence de publication: 2015089753/22.  
(150102400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2015.

---

**Cockspur S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 39.867.

Les comptes annuels au 31 mars 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COCKSPUR S.A., SPF

Référence de publication: 2015087029/10.

(150099746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2015.

---

**Carrefour Erasme S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1615 Luxembourg, 7, rue Alcide de Gasperi.  
R.C.S. Luxembourg B 150.376.

Le bilan au décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2015.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015087023/12.

(150099625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2015.

---

**BOP (100 Bishopsgate) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 171.107.

Par résolutions signées en date du 3 juin 2015, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Sara Speed, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;
2. Acceptation de la démission de Bruno Bagnouls, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg de son mandat de gérant, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2015.

Référence de publication: 2015087006/15.

(150099896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2015.

---

**China Universal SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 193.359.

---

**EXTRAIT**

Le siège social de la société a été transféré à l'adresse suivante:

106, route d'Arlon

L-8210 Mamer

Grand Duché de Luxembourg

Ce transfert est effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 10.06.2015.

Pour extrait conforme

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015087028/17.

(150099797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2015.

---



**Tenaris S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 85.203.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2015.

Certifié sincère et conforme

*Pour Tenaris S.A.*

Adélia Soares

Référence de publication: 2015089240/13.

(150101344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

---

**TCP Global Sourcing Holdings, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.002,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 173.163.

En date du 12 juin 2015, l'Associé Unique de la Société a pris les décisions suivantes:

- Démission de Martin Paul Galliver, du poste de gérant de Classe B avec effet au 22 mai 2015;

- Nomination de Angeliki Alafi, née le 1<sup>er</sup> septembre 1979 en Athènes, Grèce, et ayant pour adresse professionnelle le 46A, Avenue J.F. Kennedy L- 1855, Luxembourg, Luxembourg, au poste de gérant de Classe B avec effet au 23 mai 2015 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TCP Global Sourcing Holdings, S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

*Mandataire*

Référence de publication: 2015089234/17.

(150101934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

---

**Barclays BR Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 93.043.338,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 147.592.

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires de la Société au siège social en date du 8 juin 2015, la décision de nommer un nouveau gérant.

Nom: Paley  
Prénom(s): Christopher John  
Né le: 26 juillet 1981  
à Manchester (UK)  
Adresse professionnelle: 9, allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg  
Date de nomination: 8 juin 2015  
Durée: indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 8 juin 2015.

Certifié conforme et sincère

*Pour la Société*

David Fail

*Gérant*

Référence de publication: 2015086938/24.

(150099417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2015.

---

**Elegant Virage S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1217 Luxembourg, 12, rue de Bastogne.

R.C.S. Luxembourg B 197.508.

---

**STATUTS**

L'an deux mille quinze.

Le vingt-neuf mai.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

**A COMPARU**

Monsieur Stéphane LHUILLIER, consultant, demeurant à F-54000 Nancy, 49, rue Jacquard, ici représenté par Madame Sara CRAVEIRO, salariée, demeurant professionnellement à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 28 mai 2015,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Le comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare vouloir constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de ELEGANT VIRAGE S.A..

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires, au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration respectivement l'administrateur unique aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a pour objet toutes activités de prestations de services dans le domaine du conseil en management et en gestion des ressources humaines à l'exclusion du travail temporaire ainsi que toutes activités connexes susceptibles d'améliorer le rendement des clients de la société comme la publication sur internet et toutes formes de media, et l'organisation d'événements.

La Société a également pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que par l'aliénation par vente échange et toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

La Société pourra en outre:

- prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garantie ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêt, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

- elle pourra faire toutes les opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

- elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la Société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

**Capital - Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (€ 31.000.-), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (€ 310.-) par action.

**Art. 6.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sous respect des dispositions légales.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

**Art. 7.** La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action.

S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire. Il en sera de même dans le cas d'un conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier gagiste.

### Administration - Surveillance

**Art. 8.** En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront élus par l'assemblée des actionnaires pour un terme qui ne peut excéder six ans et toujours révocables par elle.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président sera désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

**Art. 9.** Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil ou de deux de ses membres.

Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil d'administration. Sauf le cas d'urgence qui doit être spécifié dans la convocation, celle-ci sera notifiée au moins quinze jours avant la date fixée pour la réunion.

Le conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés.

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au lieu et à la date indiqués dans la convocation.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou valablement représentée. La présence peut également être assurée par téléphone ou vidéo conférence.

Tout administrateur empêché peut donner par écrit délégation à un autre membre du conseil pour le représenter et pour voter en son lieu et place.

Les résolutions du conseil seront prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Les résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un conseil dûment convoqué et tenu. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être révélées par lettres, courriel ou fax.

Un administrateur, ayant des intérêts personnels opposés à ceux de la société dans une affaire soumise à l'approbation du conseil, sera obligé d'en informer le conseil et de se faire donner acte de cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations afférentes du conseil.

Lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, avant de procéder au vote de toute autre question, les actionnaires seront informés des matières où un administrateur a un intérêt personnel opposé à celui de la société.

Au cas où un membre du conseil d'administration a dû s'abstenir pour intérêt opposé, les résolutions prises à la majorité des membres du conseil présents ou représentés à la réunion et qui votent, seront tenues pour valables.

Lorsque la société comprend un associé unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la société et son administrateur ayant eu un intérêt opposé à celui de la société.

**Art. 10.** Les décisions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui seront insérés dans un registre spécial et signés par au moins un administrateur.

Les copies ou extraits de ces minutes doivent être signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs ou l'administrateur unique.

**Art. 11.** Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ou par les statuts de la société à l'assemblée générale, seront de la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

**Art. 12.** Le conseil d'administration peut déléguer des pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis et les révoquer en tout temps. Le conseil d'administration peut également déléguer la gestion journalière de la société à un de ses membres, qui portera le titre d'administrateur-délégué.

**Art. 13.** Le conseil d'administration ou l'administrateur unique représente la société en justice, soit en demandant soit en défendant.

Les exploits pour ou contre la société sont valablement faits au nom de la société seule.

**Art. 14.** Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances comme suit:

- en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur,
- en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle du délégué à la gestion journalière (administrateur-délégué) si un tel était nommé, ou encore
- par la signature individuelle du délégué à la gestion journalière (administrateur-délégué) dans les limites de ses pouvoirs, ou
- par la signature individuelle ou conjointe d'un ou de plusieurs mandataires dûment autorisés par le conseil d'administration.

**Art. 15.** La surveillance des opérations de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale ou l'actionnaire unique, qui fixe le nombre, leurs émoluments et la durée de leurs mandats, laquelle ne peut pas dépasser six ans.

Tout commissaire sortant est rééligible.

### Assemblées

**Art. 16.** S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 17.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier vendredi du mois de février à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 18.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration respectivement par l'administrateur unique ou le commissaire aux comptes. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant dix pour cent (10%) du capital social.

**Art. 19.** Chaque action donne droit à une voix.

### Année sociale - Répartition des Bénéfices

**Art. 20.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 21.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 22.** La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale ou de l'associé unique.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale ou par l'associé unique qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### Disposition générale

**Art. 23.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2015.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2016.

#### *Souscription et libération*

Les cent (100) actions ont été souscrites par Monsieur Stéphane LHUILLIER, prénommé.

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de trente-cinq virgule quarante-huit pour cent (35,48 %) par des versements en espèces de sorte que la somme de ONZE MILLE EUROS (€ 11.000.-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Les actions resteront nominatives jusqu'à leur libération intégrale.

*Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 25 août 2006 ont été accomplies.

*Evaluation des frais*

Le comparant, représenté comme dit ci-avant, évalue le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille deux cents Euros (€ 1.200.-).

*Résolutions prises par l'actionnaire unique*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, le comparant, représenté comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à un.

Est nommé administrateur unique:

Monsieur Stéphane LHUILLIER, consultant, né à Rueil-Malmaison (France), le 5 avril 1961, demeurant à F-54000 Nancy, 49, rue Jacquard.

2) Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire:

La société anonyme COMPTASSIT S.A., avec siège social à L-1217 Luxembourg, 12, rue de Bastogne, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 161.086.

3) Le premier mandat de l'administrateur unique et du commissaire expirera à l'assemblée générale de 2020.

4) Le siège social est fixé à L-1217 Luxembourg, 12, rue de Bastogne.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. CRAVEIRO, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 1<sup>er</sup> juin 2015. Relation: GAC/2015/4552. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 10 juin 2015.

Référence de publication: 2015087933/189.

(150100126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

**Fairfield 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 7.905.260,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 185.390.

In the year two thousand and fifteen, on the eighteenth day of May.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of "Fairfield 1 S.à r.l.", a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and having its registered office at 46A, Avenue J. F. Kennedy, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 185390, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on 5 March 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 22 May 2014, number 1314. The articles of association have been amended for the last time on 28 April 2014 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 31 July 2014, number 2006 (the "Company").

The meeting was opened at 5 p.m. CET with Mr. Georg Gerstberger residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mr Stéphane Joly-Meunier, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Brian Gillot, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

### Agenda

1. Increase of the Company's share capital by an amount of three hundred euro (EUR 300) in order to bring it from its current amount of seventy-eight thousand seven hundred fifty-two euro and sixty cents (EUR 78,752.60) up to a new amount of seventy-nine thousand fifty-two euro and sixty cents (EUR 79,052.60) through the issuance of six thousand (6,000) new class C shares with a nominal value of five cents (EUR 0.05) each; and

2. Amendment of article 5 of the Company's articles of association.

II. That the shareholders present or represented (the "Shareholders"), the proxies of the represented Shareholders and the number of its shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the Shareholders, the proxies of the represented Shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented Shareholders, initialed "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to this deed.

III. That out of 1,575,052 shares representing the whole corporate capital, 1,314,944 shares are present or represented at the present meeting duly convened by convening notice sent by registered mail to all Shareholders on 7 April 2015.

IV. That the present meeting, representing 83.48 % of the corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the Items of the agenda.

The general meeting has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

#### *First resolution:*

The general meeting resolves to increase the Company's share capital by an amount of three hundred euro (EUR 300) in order to bring it from its current amount of seventy-eight thousand seven hundred fifty-two euro and sixty cents (EUR 78,752.60) up to a new amount of seventy-nine thousand fifty-two euro and sixty cents (EUR 79,052.60) through the issuance of six thousand (6,000) new class C shares with a nominal value of five cents (EUR 0.05) each (the "New Shares"). The general meeting acknowledges that the Shareholders have expressly waived all their rights with respect to any preferential subscription rights contained in the Company's articles of association and resolves to approve and record the subscription of the New Shares by Mr. Omar Shafi Khan, residing at Nieuwe Uitleg 32, 2514 BR. Den Haag, The Netherlands

#### *Intervention subscription and payment*

Then intervenes:

Mr. Omar Shafi Khan, prenamed,  
here represented by Mr. Georg Gerstberger, prenamed,  
by virtue of a proxy given on 13 May 2015,

who declared to subscribe for six thousand (6,000) new class C shares with a nominal value of five cents (EUR 0.05) each, and at an aggregate subscription price of three hundred euro (EUR 300) which amount is to be allocated exclusively to the share capital of the Company.

All the new class C shares have been entirely paid-in in cash, so that the amount of three hundred euro (EUR 300) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

The aforesaid proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed with it with the registration authorities.

#### *Second resolution*

The general meeting resolves to amend article 5 of the Company's articles of association, which shall henceforth read as follows:

##### **" Art. 5. Share Capital.**

5.1 The Company's share capital is set at seventy-nine thousand fifty-two euro and sixty cents (EUR 79,052.60), consisting of the following shares:

(i) two hundred eighty-seven thousand five hundred one (287,501) class A1 shares with a nominal value of five cents (EUR 0.05) each (the "Class A1 Shares");

(ii) two hundred eighty-seven thousand five hundred one (287,501) class A2 shares with a nominal value of five cents (EUR 0.05) each (the "Class A2 Shares");

(iii) two hundred eighty-seven thousand five hundred one (287,501) class A3 shares with a nominal value of five cents (EUR 0.05) each (the "Class A3 Shares");

(iv) two hundred eighty-seven thousand five hundred one (287,501) class A4 shares with a nominal value of five cents (EUR 0.05) each (the "Class A4 Shares" and, together with the Class A1 Shares, the Class A2 Shares and the Class A3 Shares the "Class A Shares" and the holders thereof are referred to collectively as "A Shareholders");

(v) fifty-four thousand seven hundred sixty-two (54,762) class B1 shares with a nominal value of five cents (EUR 0.05) each (the "Class B1 Shares");

(vi) fifty-four thousand seven hundred sixty-two (54,762) class B2 shares with a nominal value of five cents (EUR 0.05) each (the "Class B2 Shares");

(vii) fifty-four thousand seven hundred sixty-two (54,762) class B3 shares with a nominal value of five cents (EUR 0.05) each (the "Class B3 Shares");

(viii) fifty-four thousand seven hundred sixty-two (54,762) class B4 shares with a nominal value of five cents (EUR 0.05) each (the "Class B4 Shares" and, together with the Class B1 Shares, the Class B2 Shares and the Class B3 Shares the "Class B Shares" and the holders thereof are referred to collectively as "B Shareholders"); and

(ix) two hundred and twelve thousand (212,000) class C shares with a nominal value of five cents (EUR 0.05) each (the "Class C Shares" and the holders thereof are referred to collectively as "C Shareholders").

5.2 All the shares shall vote together and, except as may be required by law or set forth in these articles of association, the holders of any separate class of shares shall not be entitled to vote separately on any matter.

5.3. Under the terms and conditions provided by law, the Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.4. Any new shares to be paid for in cash will be offered by preference to the existing shareholder. In case of plurality of shareholders, such shares will be offered to the shareholders in proportion to the number of shares held by them in the Company's share capital. The board of managers shall determine the period of time during which such preferential subscription right may be exercised. This period may not be less than thirty (30) days from the date of dispatch of a registered letter sent to the shareholder(s), announcing the opening of the subscription. However, the general meeting of shareholders, called to resolve upon an increase of the Company's share capital, may limit or suppress the preferential subscription right of the existing shareholder. Such resolution shall be adopted in the manner required for an amendment of these articles of association."

#### *Estimation of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 2,500.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On express request of the same appearing person, and in case any divergences would arise between the French and the English text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, name and residence, said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction Française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le dix-huit mai.

Par-devant le soussigné Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, s'est déroulée

une assemblée générale extraordinaire des associés de "Fairfield 1 S.à r.l.", une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue J. F. Kennedy, L-1882 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 185390, constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 mars 2014, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1314 le 22 mai 2014. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois en date du 28 avril 2014 selon un acte de Maître Henri Hellinckx, résident à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 31 juillet 2014 numéro 2006 (la «Société»).

L'assemblée est ouverte à 17h, heure CET sous la présidence de Monsieur Georg Gerstberger, résidant à Luxembourg, qui nomme comme secrétaire Monsieur Stéphane Joly-Meunier, résidant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Brian Gillot, résidant à Luxembourg.

L'assemblée étant ainsi constituée, le président a déclaré et prié le notaire instrumentant d'acter:

I. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trois cents euros (EUR 300) afin de le porter de son montant actuel de soixante-dix-huit mille sept cent cinquante-deux euros et soixante cents (EUR 78.752,60) à un nouveau montant de soixante-dix-neuf mille cinquante-deux euros et soixante centimes (EUR 79.052,60) à travers l'émission de six mille (6,000) nouvelles parts sociales de catégorie C ayant une valeur nominale de cinq cents d'euro (EUR 0.05) chacune; et

2. Modification de l'article 5 des statuts de la Société.

II. Que les associés présents ou représentés (les «Associés»), les mandataires des Associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, cette liste de présence, signée par les Associés, les mandataires des Associés représentés ainsi que les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Les procurations des Associés représentés, signées ne varietur par les personnes comparantes resteront attachées à cet acte.

III. Que sur 1.575.052 parts sociales, 1.314.944 parts sociales sont présentes ou représentées à la présente assemblée ou ont été dûment convoquées par le biais d'une lettre de convocation envoyée par mail à tous les Associés le 7 avril 2015,

IV. Que la présente assemblée, représentant 83,48 % du capital social est valablement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour.

L'assemblée générale a requis le notaire soussigné de prendre acte des résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trois cents euros (EUR 300) afin de le porter de son montant actuel de soixante-dix-huit mille sept cent cinquante-deux euros et soixante cents (EUR 78.752,60) à un nouveau montant de soixante-dix-neuf mille cinquante deux euros et soixante cents (EUR 79.052,60) à travers l'émission de six mille (6.000) nouvelles parts sociales de catégorie C ayant une valeur nominale de cinq cents d'euro (EUR 0.05) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»). L'assemblée générale reconnaît que les Associés renoncent expressément à leur droit préférentiel de souscription relatif à tout droit préférentiel de souscription contenu dans les statuts de la Société qu'il détient et décide d'approuver et d'acter la souscription des Nouvelles Parts Sociales par Monsieur Omar Shafi Khan, résidant à Nieuwe Uitleg 32, 2514 BR. Den Haag, aux Pays Bas.

#### *Intervention souscription et paiement*

Est intervenu,

Monsieur Omar Shafi Khan, pré désigné,

ici représenté par Monsieur Georg Gerstberger, prénommé,

en vertu d'une procuration du 13 mai 2015,

qui déclare souscrire à six mille (6.000) nouvelles parts sociales de catégorie C ayant une valeur nominale de cinq cents d'euro (EUR 0.05) chacune, et à un prix de souscription total de trois cents euros (EUR 300), ce montant étant attribué exclusivement au capital social de la Société;

Toutes les nouvelles parts sociales de catégorie C ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de trois cents euros (EUR 300) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui se lit désormais comme suit:

##### **« Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à soixante-dix-neuf mille cinquante-deux euros et soixante cents (EUR 79.052,60) représenté par les parts sociales suivantes:

(i) deux cent quatre-vingt-sept mille cinq cent un (287,501) parts sociales de catégorie A1 d'une valeur nominale d cinq cents (EUR 0,05) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie A1»);

(ii) deux cent quatre-vingt-sept mille cinq cent un (287,501) parts sociales de catégorie A2 d'une valeur nominale d cinq cents (EUR 0,05) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie A2»);

(iii) deux cent quatre-vingt-sept mille cinq cent un (287,501) parts sociales de catégorie A3 d'une valeur nominale d cinq cents (EUR 0,05) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie A3»);

(iv) deux cent quatre-vingt-sept mille cinq cent un (287,501) parts sociales de catégorie A4 d'une valeur nominale d cinq cents (EUR 0,05) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie A4») et ensemble avec les Parts Sociales de Catégorie A1, les Parts Sociales de Catégorie A2 et les Parts Sociales de Catégorie A3 les «Parts Sociales de Catégorie A» et leurs détenteurs collectivement les «Associés de Catégorie A»);

(v) cinquante-quatre mille sept cent soixante-deux (54.762) parts sociales de catégorie B1 d'une valeur nominale d cinq cents (EUR 0,05) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie B1»);

(vi) cinquante-quatre mille sept cent soixante-deux (54.762) parts sociales de catégorie B2 d'une valeur nominale d cinq cents (EUR 0,05) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie B2»);

(vii) cinquante-quatre mille sept cent soixante-deux (54.762) parts sociales de catégorie B3 d'une valeur nominale d cinq cents (EUR 0,05) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie B3»);

(viii) cinquante-quatre mille sept cent soixante-deux (54.762) parts sociales de catégorie B4 d'une valeur nominale d cinq cents (EUR 0,05) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie B4») et ensemble avec les Parts Sociales de Catégorie B1, les



Parts Sociales de Catégorie B2 et les Parts Sociales de Catégorie B3 les «Parts Sociales de Catégorie B») et leurs détenteurs collectivement les «Associés de Catégorie B»); et

(ix) deux cent douze mille (212.000) parts sociales de catégorie C d'une valeur nominale d cinq cents (EUR 0,05) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie C») et leurs détenteurs collectivement les «Associés de Catégorie C».)»

5.2 Toutes les parts sociales doivent voter ensemble et, sauf exceptions prévues par la loi ou dans les présents statuts, les détenteurs de parts sociales de différentes catégories ne peuvent voter séparément sur tout point.

5.3 Dans les conditions prévues par la loi, le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des associés de la Société, adoptée selon les modalités requises pour la modification des présents statuts.

5.4 Toutes parts sociales payées en numéraire doivent être offerte par préférence aux associés existants. En cas de pluralité d'associés, ces parts sociales seront offertes aux associés en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans le capital social de la Société. Le conseil de gérance déterminera la période au cours de laquelle le droit préférentiel de souscription peut être exercé. Cette période ne peut pas être inférieure à trente (30) jours à compter de la date d'envoi d'une lettre recommandée au(x) associé(s) les informant de l'ouverture de la souscription. Cependant, l'assemblée générale des associés, appelée à voter sur l'augmentation du capital social de la Société, peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription de l'associé existant. Une telle résolution doit être adoptée selon les modalités requises pour la modification des présents statuts.»

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ EUR 2.500,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à la date indiquée au début de ce document.

L'acte ayant été lu au représentant des comparants, le représentant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. GERSTBERGER, S. JOLY-MEUNIER, B. GILLOT et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 21 mai 2015. Relation: 1LAC/2015/15751. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

*Le Receveur (signé): P. MOLLING.*

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 11 juin 2015.

Référence de publication: 2015087960/216.

(150101047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

#### **Intaris, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7373 Lorentzweiler, 93, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 132.129.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015088947/10.

(150101391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

#### **Kodifonti Luxembourg S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 23.192.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2015.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2015088975/12.

(150101920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

**Hubbell Luxembourg, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 3.452.293,27.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 101.234.

In the year two thousand and fifteen, on the eighteenth day of May.

Before Maître Henri Hellinckx, notary established in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Hubbell Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 165.851, represented here by Mr. Regis Galiotto, notary clerk, with professional address at 101, Rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal ("Hubbell Investments"); and

Hubbell Cayman Limited, an exempted limited liability company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at 122, Mary Street, KY, Grand Cayman, Cayman Islands, and registered with the Cayman Islands general registry under Number CD 135028, represented here by Mr. Regis Galiotto, notary clerk, with professional address at 101, Rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

("Hubbell Cayman" and together with Hubbell Investments the "Shareholders").

Such proxies having been signed "ne varietur" by the proxy-holder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with it with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record as follows:

I.- The appearing parties are the shareholders of Hubbell Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") organized and existing under the laws of Luxembourg, with its registered address at 16, avenue Pasteur Luxembourg, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B. 101.234 (the "Company"), incorporated by a deed enacted by the undersigned notary, notary, then residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg on 27 May 2004, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" (the "Mémorial") no. 812 on 7 August 2004. The articles of association of the Company have last been amended on 15 May 2015 by a deed enacted by the undersigned notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial C.

II.- The 28,013 (twenty-eight thousand and thirteen) class B ordinary shares and 17,080 (seventeen thousand eighty) class A ordinary shares with a nominal value of USD 76.39 (seventy-six United States Dollars and thirty-nine Cents) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Shareholders expressly state having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Waiving of notice right;
2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 7,639 (seven thousand six hundred thirty-nine United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 3,444,654.27 (three million four hundred forty-four thousand six hundred fifty-four United States Dollars and twenty-seven Cents) to USD 3,452,293.27 (three million four hundred fifty-two thousand two hundred ninety-three United States Dollars and twenty-seven Cents) by the issuance of 100 (one hundred) new class B ordinary shares with a nominal value of USD 76.39 (seventy-six United States Dollars and thirty-nine Cents) each, subject to the payment of a global share premium in an amount of USD 397,995,717.98 (three hundred ninety-seven million nine hundred ninety-five thousand seven hundred seventeen United States Dollars and ninety-eight Cents), of which USD 763.90 (seven hundred sixty-three United States Dollars and ninety Cents) shall be allocated to the legal reserve, the whole to be fully paid up through Contribution in cash and in kind;
3. Subscription and payment by Hubbell Investments S.à r.l. of the 100 (one hundred) new class B ordinary shares by way of Contribution in cash and in kind;
4. New composition of the shareholding of the Company;
5. Amendment of article 5 of the articles of association of the Company; and
6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Shareholders, the following resolutions have been taken:

*First resolution:*

The Shareholders unanimously resolve to waive their right to the prior notice of the current meeting, acknowledge being sufficiently informed on the agenda, consider being validly convened and therefore agree to deliberate and vote upon all

the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Shareholders within a sufficient period of time in order to allow them to examine carefully each document.

*Second resolution:*

The Shareholders unanimously resolve to increase the share capital of the Company by an amount of USD 7,639 (seven thousand six hundred thirty-nine United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 3,444,654.27 (three million four hundred forty-four thousand six hundred fifty-four United States Dollars and twenty-seven Cents) to 3,452,293.27 (three million four hundred fifty-two thousand two hundred ninety-three United States Dollars and twenty-seven Cents) by the issuance of 100 (one hundred) new class B ordinary shares with a nominal value of USD 76.39 (seventy-six United States Dollars and thirty-nine Cents) each (the "New Shares"), to be fully paid up through (i) a contribution in cash amounting to USD 39,000,000 (thirty-nine million United States Dollars) (the "Contribution in Cash"), and (ii) a contribution in kind as described below (the "Contribution in Kind" and together with the Contribution in Cash the "Contribution"), subject to the payment of a global share premium amounting to USD 397,995,717.98 (three hundred ninety-seven million nine hundred ninety-five thousand seven hundred seventeen United States Dollars and ninety-eight Cents) payable on the class B ordinary share premium account of the Company (the "Share Premium"), out of which USD 763.90 (seven hundred sixty-three United States Dollars and ninety Cents) shall be allocated to the legal reserve.

*Third resolution:*

It is resolved to accept the subscription and the payment by Hubbell Investments of the New Shares and the Share Premium through the Contribution as described below.

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervenes Hubbell Investments, here represented by Regis Galiotto, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal who declares to subscribe to the New Shares. The issue of the New Shares is also subject to the payment of the Share Premium. The New Shares and the Share Premium have been fully paid up by Hubbell Investments through the Contribution as described below.

*Description of the Contribution*

The Contribution made by Hubbell Investments, in exchange of the issuance of the New Shares and the payment of the Share Premium, are composed of (i) a contribution in cash amounting to USD 39,000,000 (thirty-nine million United States Dollars), (ii) 48 % of the share capital of Hubbell Australia Holdco Limited, an exempted limited liability company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at, 122, Mary Street, KY Grand Cayman Cayman Islands, and registered with the Cayman Islands general registry under number CD 173881, and (iii) 100 % of the share capital of Hubbell Caribe Limited, an exempted limited liability company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at 122, Mary Street, KY, Grand Cayman, Cayman Islands and registered with the Grand Cayman Islands general registry under number CD 13502.

*Valuation*

The Contribution is valued at USD 398,003,356.98 (three hundred ninety-eight million three thousand three hundred fifty-six United States Dollars and ninety-eight Cents).

Such valuation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated 29 April 2015 and which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

The value of the Contribution in Kind may be subject to a possible adjustment. In such case, the share capital of the Company and the Share Premium or the Share Premium only shall be adjusted accordingly, by virtue of a shareholders' meeting to be held before a Luxembourg public notary or in case of an adjustment of the Share Premium only through written resolutions of the shareholders of the Company to be taken under private seal.

*Evidence of the Contribution' existence*

A proof of the existence of the Contribution has been given to the undersigned notary who expressly acknowledges this.

*Managers' intervention*

Thereupon intervene:

- a) Mr. Livio Gambardella, residing professionally at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, category A manager;
- b) Mrs. Inna Hörner, residing professionally at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, category A manager;
- c) Mrs. Megan C. Preneta, residing professionally at 40, Waterview Drive, Shelton, CT 06484, United States of America; category B manager; and
- d) Mr. Wayne Cable, residing professionally at 40, Waterview Drive, Shelton, GT 06484, United States of America, category B manager.

all represented here by Mr. Régis Galiotto, prenamed, by virtue of a proxy contained in the above statement of contribution value.

Acknowledging having been previously informed of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company by reason of the Contribution, expressly agree with the description of this Contribution, with their valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

*Fourth resolution:*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the shareholding of the Company is now composed of:

- Hubbell Cayman: 17,080 (seventeen thousand eighty) class A ordinary shares; and
- Hubbell Investments: 28,113 (twenty-eight thousand one hundred thirteen) class B ordinary shares.

The notary acts that the 17,080 (seventeen thousand eighty) class A ordinary shares and 28,113 (twenty-eight thousand one hundred thirteen) class B ordinary shares representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on the resolution to be taken below.

*Fifth resolution:*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, it is unanimously resolved to amend article 5 of the Company's articles of association so as to read as follows:

“ **Art. 5.** The Share capital is set at USD 3,452,293.27 (three million four hundred fifty-two thousand two hundred ninety-three United States Dollars and twenty-seven Cents) represented by 17,080 (seventeen thousand eighty) class A Ordinary Shares and 28,113 (twenty-eight thousand one hundred thirteen) class B Ordinary Shares with a nominal value of USD 76.39 (Seventy Six United States Dollars and thirty-nine Cents) each. If the Company has issued any instruments under registered form and transferable according to certain terms and conditions resolved upon by the Shareholders («Preferred Equity Certificates» or «PECs»), one or more shares of the Company may validly be transferred only together with a proportionate number of PECs outstanding.”

No other amendment is to be made to this article.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with this deed, have been estimated at about eight thousand Euros (8,000.- Euro).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder of the person appearing, such proxy-holder of the person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le dix-huitième jour du mois de mai.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire établi à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

Hubbell Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 165.851, ici représenté par M. Régis Galiotto, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 101, Rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé («Hubbell Investments»);

Hubbell Cayman Limited, une société à responsabilité limitée exemptée constituée selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social sis au 122, Mary Street, KY, Grand Cayman, Iles Caïman et immatriculée auprès du registre général des Iles Caïmans sous le numéro CD, 135028, ici représenté par M. Régis Galiotto, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 101, Rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé («Hubbell Cayman» et ensemble avec Hubbell Investments, les «Associés»)

Lesdites procurations ayant été signées «ne varietur» par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Les parties comparantes, représentées tel que décrit ci-dessus, ont requis du notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- Les parties comparantes sont les associés de Hubbell Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée et existante selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social sis au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.234 (la «Société»), constituée par un acte notarié dressé par le notaire soussigné, résidant alors à Mersch,

Grand-Duché de Luxembourg le 27 mai 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») no. 812 le 7 août 2004. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le quinze mai 2015 par un acte dressé par le notaire soussigné, pas encore publié au Mémorial.

II.- Les 28.013 (vingt-huit mille treize) parts sociales ordinaires de catégorie B et 17.080 (dix-sept mille quatre-vingt parts sociales ordinaires de catégorie A, d'une valeur nominale de 76,39 USD (soixante-seize Dollars américains et trente-neuf Cents) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour desquels les Associés reconnaissent expressément avoir été dûment et préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 7.639 USD (sept mille six cent trente-neuf Dollars américains) afin de le porter de son montant actuel de 3.444.654,27 USD (trois millions quatre cent quarante-quatre mille six cent cinquante-quatre Dollars américains et vingt-sept Cents) à 3.452.293,27 USD (trois millions quatre cent cinquante-deux mille deux cent quatre-vingt-treize Dollars américains et vingt-sept Cents) par l'émission de 100 (cent) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie B d'une valeur nominale de 76,39 USD (soixante-seize Dollars américains et trente-neuf Cents) chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission globale de 397.995.717,98 USD (trois cent quatre-vingt-dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille sept cent dix-sept Dollars américains et quatre-vingt-dix-huit Cents), duquel 763,90 USD (sept cent soixante-trois Dollars américains et quatre-vingt-dix Cents) seront alloués à la réserve légale, le tout devant être entièrement libéré au moyen d'un apport en numéraire et en nature;

3. Souscription et paiement par Hubbell Investments S.à r.l. des 100 (cent) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie B au moyen d'un apport en numéraire et en nature;

4. Nouvelle composition de l'actionnariat de la Société;

5. Modification de l'article 5 des statuts de la Société; et

6. Divers.»

Suite à l'approbation de ce qui précède par les Associés, les résolutions suivantes sont été adoptées:

*Première résolution:*

Les Associés renoncent à leur droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée, reconnaissent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour, considèrent avoir été valablement convoqués et en conséquence acceptent de délibérer et voter sur tous les points figurant à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation pertinente a été mise à la disposition des Associés dans un délai suffisant afin de leur permettre un examen attentif de chaque document.

*Deuxième résolution:*

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 7.639 USD (sept mille six cent trente-neuf Dollars américains) afin de le porter de son montant actuel de 3.444.654,27 USD (trois millions quatre cent quarante-quatre mille six cent cinquante-quatre Dollars américains et vingt-sept Cents) à 3.452.293,27 USD (trois millions quatre cent cinquante-deux mille deux cent quatre-vingt-treize Dollars américains et vingt-sept Cents) par l'émission de 100 (cent) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie B d'une valeur nominale de 76,39 USD (soixante-seize Dollars américains et trente-neuf Cents) chacune (les «Nouvelles Parts»), devant être intégralement libérées au moyen (i) d'un apport en numéraire d'un montant de 39.000.000 USD (trente-neuf millions de Dollars américains) (l'«Apport en Numéraire») et (ii) d'un apport en nature tel que décrit ci-dessous nature tel que décrit ci-dessous (l'«Apport en Nature») et ensemble avec l'Apport en Numéraire, l'«Apport»), moyennant le paiement d'une prime d'émission globale de 397.995.717,98 USD (trois cent quatre-vingt-dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille sept cent dix-sept Dollars américains et quatre-vingt-dix-huit Cents) (la «Prime d'Emission»), duquel 763,90 USD (sept cent soixante-trois Dollars américains et quatre-vingt-dix Cents) seront alloués à la réserve légale.

*Troisième résolution:*

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par Hubbell Investments des Nouvelles Parts et de la Prime d'Emission au moyen de l'Apport tel que décrit ci-dessous.

*Intervention - Souscription - Paiement*

Intervient alors Hubbell Investments, ici représenté par Régis Galiotto, précité, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire aux Nouvelles Parts. L'émission des Nouvelles Parts est également soumise au paiement de la Prime d'Emission. Les Nouvelles Parts et la Prime d'Emission ont été intégralement libérées par Hubbell Investments au moyen de l'Apport tel que décrit ci-dessous.

### *Description de l'apport*

L'Apport réalisé par Hubbell Investments, en échange de l'émission des Nouvelles Parts et du paiement de la Prime d'Emission, est composé de (i) un apport en numéraire s'élevant à 39.000.000 USD (trente-neuf millions de Dollars américains), (ii) 48% du capital social de Hubbell Australia Holdco Limited, une société à responsabilité limitée exemptée constituée selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social sis au 122, Mary Street, KY, Grand Cayman, Iles Caïmans et immatriculée auprès du registre général des Iles Caïmans sous le numéro CD 173881, et (iii) 100% du capital social de Hubbell Caribe Limited, une société à responsabilité limitée exemptée constituée selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social sis au 122, Mary Street, KY, Grand Cayman, Iles Caïmans et immatriculée auprès du registre général des Iles Caïmans sous le numéro CD 13502.

### *Evaluation*

L'Apport est évalué à 398.003.356,98 USD (trois cent quatre-vingt-dix-huit millions trois mille trois cent cinquante-six Dollars américains et quatre-vingt-dix-huit Cents).

Une telle évaluation a été approuvée par les gérants de la Société suivant une déclaration sur la valeur de l'apport datée du 29 avril 2015 et qui restera annexée à cet acte afin d'être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

La valeur de l'Apport en Nature peut être soumise à un possible ajustement. Dans un tel cas, le capital social de la Société et la Prime d'Emission ou la Prime d'Emission seulement devront être ajustés en conséquence, en vertu d'une assemblée des associés devant se tenir devant un notaire public luxembourgeois ou au moyen de résolutions écrites des associés de la Société devant être prises sous seing privé.

### *Preuve de l'existence de l'Apport*

Une preuve de l'existence de l'Apport a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît expressément.

### *Intervention des gérants*

Interviennent ensuite:

a) M. Livio Gambardella, résidant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, gérant de catégorie A;

b) Mme Inna Hörner, résidant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, gérant de catégorie A;

c) Mme Megan C. Preneta, résidant professionnellement au 40, Waterview Drive, 06484 Shelton, CT, Etats-Unis d'Amérique, gérant de catégorie B; et

b) M. Wayne Cable, résidant professionnellement au 40, Waterview Drive, 06484 Shelton, CT, Etats-Unis d'Amérique, gérant de catégorie B.

tous représentés par M. Régis Galiotto, précité, en vertu d'une procuration contenue dans la déclaration de valeur de l'apport mentionnée ci-dessus.

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, légalement tenus en tant que gérants de la Société en raison de l'Apport, acceptent expressément la description de cet Apport, avec son évaluation, et confirment la validité de la souscription et du paiement.

### *Quatrième résolution:*

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, l'actionnariat de la Société se compose désormais comme suit:

- Hubbell Cayman: 17.080 (dix-sept mille quatre-vingt) parts sociales ordinaires de catégorie A; et
- Hubbell Investments: 28.113 (vingt-huit mille cent treize) parts sociales ordinaires de catégorie B.

Le notaire acte que les 17.080 (dix-sept mille quatre-vingt) parts sociales ordinaires de catégorie A et les 28.113 (vingt-huit mille cent treize) parts sociales ordinaires de catégorie B, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement décider de la résolution à prendre ci-dessous.

### *Cinquième résolution:*

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes et l'Apport ayant été intégralement effectué, il est unanimement décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le Capital social est fixé à 3.452.293,27 USD (trois millions quatre cent cinquante-deux mille deux cent quatre-vingt-treize Dollars américains et vingt-sept Cents) représenté par 17.080 (dix-sept mille quatre-vingt) parts sociales ordinaires de catégorie A et 28.113 (vingt-huit mille cent treize) parts sociales ordinaires de catégorie B, avec une valeur nominale de 76,39 USD (soixante-seize Dollars américains et trente-neuf cents) chacune. Si la Société a émis des instruments sous forme nominative et cessibles selon les conditions et modalités déterminées par les Associés («Preferred Equity Certificates» ou «PECs»), une ou plusieurs parts sociales de la Société ne peuvent être transmises valablement qu'ensemble avec un nombre proportionnel de PECs non échus.»

Aucune autre modification n'est apportée à cet article.

*Estimation des coûts*

Les coûts, dépenses, frais et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec l'augmentation de capital, ont été estimés à environ huit mille Euros (8.000.- Euro).

Aucun autre point n'ayant à être traité devant l'assemblée, celle-ci a été ajournée.

Dont Acte, à la suite de laquelle le présent acte notarié a été rédigé à Luxembourg, au jour fixé au début de ce document.

Lecture ayant été faite de ce document à la personne présente, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande de la personne présente à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même personne présente, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 26 mai 2015. Relation: 1LAC/2015/16167. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

*Le Receveur ff.* (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 9 juin 2015.

Référence de publication: 2015088035/287.

(150100002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

**MFB International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 258.320.595,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 182.082.

In the year two thousand and fifteen, on the fourteenth day of April.

Before the undersigned Maître Jean-Paul MEYERS, notary residing in Esch-sur-Alzette, acting in replacement of Maître Marc LECUIT, notary residing in Mersch, to whom the present deed will remain.

THERE APPEARED:

(i) HBI Branded Apparel Limited, Inc., a corporation organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its principal place of business at 1000 East Hanes Mill Road, Winston-Salem, NC 27105, United States of America, registered with the Delaware Department of State, Division of Corporations, under file number 4193156 ("HBI Branded Apparel"), hereby represented by Mr. Alessandro Morini, avocat, with professional address at Atrium Business Park, 33 rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

(ii) Confecciones El Pedregal Inc., a company organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman, KY1-9005 Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies of the Cayman Islands under number 367201 ("Confecciones"), hereby represented by Mr. Alessandro Morini, avocat, with professional address at Atrium Business Park, 33 rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

(iii) UPEL, Inc., a corporation organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its principal place of business at 1000 East Hanes Mill Road, Winston Salem, NC 27104, United States of America, registered with the Delaware Department of State, Division of Corporations under file number 2760946 ("UPEL" or the "Contributor"), hereby represented by Mr. Alessandro Morini, avocat, with professional address at Atrium Business Park, 33 rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal; and

(iv) HBI International, LLC, a limited liability company organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its principal place of business at 1000 East Hanes Mill Road, Winston-Salem, NC 27105, United States of America, registered with the Delaware Department of State, Division of Corporations, under file number 4104877 ("HBI International", and together with HBI Branded Apparel, Confecciones and UPEL, the "Shareholders" and each a "Shareholder"), hereby represented by Mr. Alessandro Morini, avocat, with professional address at Atrium Business Park, 33 rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to enact the following:

(i) That HBI Branded Apparel, Confecciones, UPEL and HBI International are the current shareholders owning all the issued and outstanding shares of MFB International Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à res-

ponsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Atrium Business Park, 33 rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 182.082 (the “Company”). The Company has been incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Marc LECUIT, Notary residing in Mersch, dated December 2<sup>nd</sup>, 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 124 dated January 15<sup>th</sup>, 2014. The articles of association of the Company have been amended for the last time by a deed of Maître Marc LECUIT, Notary residing in Mersch, dated February 9<sup>th</sup>, 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 899 dated April 2<sup>nd</sup>, 2015;

(ii) That the Contributor is the sole legal and beneficial owner of all the ten thousand (10,000) shares representing all the issued and outstanding shares of Hanesbrands (HK) Limited (Hong Kong), a company incorporated under the laws of Hong Kong, having its registered office at 5<sup>th</sup> Floor, North, Somerset House, Taikoo Place, 979 King’s Road, Quarry Bay, Hong Kong, registered with the Hong Kong Trade and Companies Register under number 1045194 (the “HBI Hong Kong Shares”);

(iii) That the Contributor is the sole legal and beneficial owner of nine hundred ninety nine thousand, nine hundred ninety-eight (999,998) shares (the “ROH Thailand Shares” and together with the HBI Hong Kong Shares: the “Shares”) representing 99.9998% of all the issued and outstanding shares of Hanesbrands ROH Asia Ltd., a company organized under the laws of Thailand, having its registered office at No. 388 Exchange Tower, Level 28, Unit 2801-2804, Sukhumvit Road, Klongtoey Sub-District, Klongtoey district, Bangkok, Thailand, registered with the Thailand Trade and Companies Register under number 0105549104376;

(iv) That as payment in full for two million two hundred twenty-one thousand nine hundred and fifty (2,221,950) new ordinary shares with a nominal value of fifteen United States dollars (USD 15) each in the share capital of the Company (the “New Shares”) and for the satisfaction of a share premium in the amount of one United States dollar (USD 1) (the “Share Premium”), the Contributor wishes to make, with effect as of the date of the present deed, a contribution in kind consisting of the Shares;

(v) That the Company wishes to accept the Shares in consideration for the issuance of the New Shares and the recording of the Share Premium; and

(vi) That the Shareholders have waived any convening notice right and have adopted the following resolutions.

*First resolution*

IT IS UNANIMOUSLY RESOLVED to increase, with effect as of the signature of the present deed (acte notarié), the share capital of the Company by an amount of thirty-three million three hundred twenty-nine thousand two hundred fifty United States dollars (USD 33,329,250) so as to raise it from its current amount of two hundred twenty-four million nine hundred ninety-one thousand three hundred forty-five United States dollars (USD 224,991,345) to two hundred fifty-eight million three hundred twenty thousand five hundred ninety-five United States dollars (USD 258,320,595) by the issue of the New Shares, subject to the payment of the Share Premium, the whole to be fully paid up through a contribution in kind by the Contributor to the Company consisting of the Shares (the “Contribution”).

*Second resolution*

IT IS UNANIMOUSLY RESOLVED to accept the subscription and the payment by the Contributor of the New Shares by a contribution in kind consisting of the Shares that also satisfies the payment of the Share Premium.

*Contributors’ intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervened HBI Branded Apparel, Confecciones, HBI International and the Contributor, duly represented by Mr. Alessandro Morini, before named, and the Contributor declared to subscribe all the New Shares in consideration for the Shares that also satisfies the payment of the Share Premium. This was unanimously approved by all the shareholders.

*Description of the contribution*

The total aggregate value of the Shares is thirty three million three hundred twenty-nine thousand two hundred fifty-one United States dollars (USD 33,329,251), i.e. six million one hundred twenty-four thousand three hundred thirty-three United States dollars (6,124,333 USD) as to the HBI Hong Kong Shares and twenty seven million two hundred four thousand nine hundred eighteen United States dollars (27,204,918 USD) as to the ROH Thailand Shares.

The value of the Shares has been approved by a certificate of valuation issued by the Contributor dated April 14<sup>th</sup>, 2015. Such valuation has been accepted though a statement on contribution value issued by the Company’s managers and dated April 14<sup>th</sup>, 2015. This certificate of valuation and the statement on contribution value shall remain annexed to the present deed and submitted with it to the formality of registration.

*Evidence of the contribution’s existence*

A proof of the contribution’s existence has been given to the undersigned notary.



### *Third resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, and the contribution having been fully carried out, the shareholding of the Company shall be composed of:

- HBI Branded Apparel Limited, Inc.: three hundred sixty-two thousand four hundred eighty-six (362,486) ordinary shares;
- Confecciones El Pedregal Inc.: two million two hundred sixty-six thousand six hundred sixty-seven (2,266,667) ordinary shares;
- UPEL, Inc.: ten million five hundred forty-nine thousand eight hundred sixty-two (10,549,862) ordinary shares; and
- HBI International, LLC: four million forty-two thousand three hundred fifty-eight (4,042,358) ordinary shares.

### *Fourth resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution having been fully carried out, IT IS UNANIMOUSLY RESOLVED to amend the first phrase of article 7 of the Company's articles of association, which shall then be read as follows:

- " **Art. 7.** The issued share capital of the Company is set at two hundred fifty-eight million three hundred twenty thousand five hundred ninety-five United States dollars (USD 258,320,595) divided into fifteen million four hundred fifteen thousand one hundred forty-eight (17,221,373) ordinary shares with a nominal value of fifteen United States dollars (USD 15) each, all of which are fully subscribed and paid up."

### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about seven thousand euro (EUR 7,000).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notary deed was drawn up in Esch-sur-Alzette on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le quatorze avril.

Par devant Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en remplacement de Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch, qui sera dépositaire de la minute.

### **ONT COMPARU:**

(i) HBI Branded Apparel Limited, Inc., une société régie par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son principal établissement au 1000 East Hanes Mill Road, Winston-Salem, NC 27105, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Département d'Etat du Delaware, Division des Sociétés, sous le numéro de dossier 4193156 («HBI Branded Apparel»), ici représentée par M. Alessandro Morini, avocat, demeurant professionnellement à l'Atrium Business Park, 33 rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

(ii) Confecciones El Pedregal Inc., une société régie par les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social au 190, Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman, KY1-9005 Iles Caïmans, immatriculée auprès du Registrar of Companies des Iles Caïmans sous le numéro 367201 («Confecciones»), ici représentée par M. Alessandro Morini, avocat, demeurant professionnellement à l'Atrium Business Park, 33 rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

(iii) UPEL, Inc., une société régie par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son principal établissement au 1000 East Hanes Mill Road, Winston-Salem, NC 27105, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Département d'Etat du Delaware, Division des Sociétés, sous le numéro de dossier 2760946 («UPEL» ou l'«Apporteur»), ici représentée par M. Alessandro Morini, avocat, demeurant professionnellement à l'Atrium Business Park, 33 rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

(iv) HBI International, LLC, une société à responsabilité limitée régie par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son principal établissement au 1000 East Hanes Mill Road, Winston-Salem, NC 27105, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Delaware Department of State, Division of Corporations sous le numéro de dossier 4104877 («HBI International») et ensemble avec HBI Branded Apparel, Confecciones et UPEL, les «Associées» et individuellement une «Associée»), ici représentée par M. Alessandro Morini, avocat, demeurant professionnellement à l'Atrium Business Park, 33 rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, signées ne varietur par le représentant des parties comparantes et le notaire instrumentant, demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes représentées comme décrit ci-dessus, ont requis du notaire soussigné qu'il prenne acte de ce qui suit:

(i) Que HBI Branded Apparel, Confecciones, UPEL et HBI International sont les associées actuels détenant l'ensemble des parts sociales de la société MFB International Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à l'Atrium Business Park, 33 rue du Puits Romain, L-8070 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 182.082 (la «Société»). La Société a été constituée par un acte de Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch, du 2 décembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 124 daté du 15 janvier 2014. Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu par un acte de Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch, en date du 9 février 2015, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

(ii) Que l'Apporteur est le seul détenteur légal et économique de toutes les dix mille (10.000) parts sociales représentant l'entièrement des parts sociales de Hanesbrands (HK) Limited (Hong Kong), une société régie par les lois de Hong Kong, ayant son siège social au 5<sup>ème</sup> étage North, Somerset House Taikoo Place, 979 King's Road, Quarry Bay, Hong Kong, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Hong Kong sous le numéro 1045194 (les «Parts HBI Hong Kong»);

(iii) Que l'Apporteur est le seul détenteur légal et économique des neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (999.998) parts sociales (les «Parts ROH Thaïlande» et ensemble avec les Parts HBI Hong Kong les «Parts Sociales») représentant le 99,9998% des parts sociales de Hanesbrands ROH Asia Ltd., une société régie par les lois de Thaïlande, ayant son siège social au numéro 388 de l'Exchange Tower, niveau 28, unité 2801-2804, Sukhumvit Road, Klongtoey Sub-district, Klongtoey District, Bangkok, Thaïlande, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Thaïlande sous le numéro 0105549104376;

(iv) Que pour la libération de la totalité des deux millions deux cent vingt-et-un mille neuf cent cinquante (2.221.950) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de quinze dollars américains (15 USD) chacune dans le capital social de la Société (les «Nouvelles Parts») et du versement d'une prime d'émission d'un montant d'un dollar américain (1 USD) (la «Prime d'Emission»), l'Apporteur souhaite, avec effet à la date du présent acte, faire un apport en nature consistant dans les Parts;

(v) Que la Société désire accepter les Parts contre l'émission des Nouvelles Parts et l'enregistrement de la Prime d'Emission; et

(vi) Que les Associées ont renoncé à tout droit de convocation préalable et ont partant adopté les résolutions suivantes.

#### *Première résolution*

IL EST UNANIMEMENT DECIDE d'augmenter, avec effet à compter de la signature du présent acte notarié, le capital social de la Société, d'un montant de trente-trois millions trois cent vingt-neuf mille deux cent cinquante dollars américains (33.329.250 USD) afin de le porter de son montant actuel de deux cent vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-onze mille trois cent quarante-cinq dollars américains (224.991.345 USD) à deux cent cinquante-huit millions trois cent vingt mille cinq cent quatre-vingt-quinze dollars américains (258.320.595 USD) par l'émission des Nouvelles Parts, sujet au paiement de la Prime d'Emission, le tout devant être entièrement libéré par un apport en nature de l'Apporteur des Parts (l'«Apport»).

#### *Deuxième résolution*

IL EST UNANIMEMENT DECIDE d'accepter la souscription et le paiement par l'Apporteur des Nouvelles Parts par un apport en nature des Parts qui satisfait dans le même temps au paiement de la Prime d'Emission.

#### *Intervention de l'Apporteur - Souscription - Paiement*

Interviennent ensuite HBI Branded Apparel, Confecciones, HBI International et l'Apporteur, dûment représentés par M. Alessandro Morini, prédésigné, et l'Apporteur déclare souscrire à toutes les Nouvelles Parts en contrepartie des Parts qui satisfait dans le même temps le paiement de la Prime d'Emission, ceci ayant été unanimement approuvé par tous les Associés.

#### *Description de l'apport*

La valeur d'ensemble totale des Parts s'élève à trente trois millions trois cent vingt-neuf mille deux cent cinquante-et-un dollars américains (33,329,251 USD), c'est-à-dire six millions cent vingt-quatre mille trois cent trente-trois dollars américains (6.124.333 USD) en ce qui concerne les Parts HBI Hong Kong et vingt-sept millions deux cents quatre mille neuf cent dix-huit dollars américains (27.204.918 USD) en ce qui concerne les Parts ROH Thaïlande.

La valeur des Parts a été approuvée au moyen d'un certificat de valeur émis par l'Apporteur et daté du 14 avril 2015. Cette valorisation a été acceptée par les gérants de la Société conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport datée du 14 avril 2015. Ce certificat de valeur et la déclaration sur la valeur de l'apport resteront annexés au présent acte notarié pour être soumises aux formalités d'enregistrement avec lui.

*Preuve de l'existence de l'apport*

Une preuve de l'existence des apports a été fournie au notaire soussigné.

*Troisième résolution*

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, l'apport ayant été totalement réalisé, l'actionnariat de la Société est maintenant composé de:

- HBI Branded Apparel Limited, Inc.: trois cent soixante-deux mille quatre cent quatre-vingt-six (362.486) parts sociales ordinaires.
- Confecciones El Pedregal Inc.: deux millions deux cent soixante-six mille six cent soixante-sept (2.266.667) parts sociales ordinaires.
- UPEL, Inc.: huit millions sept cent quarante-trois mille six cent trente-sept (8.743.637) parts sociales ordinaires; et
- HBI International, LLC: dix millions cinq cent quarante-neuf mille huit cent soixante-deux (10.549.862) parts sociales ordinaires.

*Quatrième résolution*

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, IL EST UNANIMEMENT DECIDE de modifier la première phrase de l'article 7 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 7.** Le capital social souscrit est fixé à deux cent cinquante-huit millions trois cent vingt mille cinq cent quatre-vingt-quinze dollars américains (258.320.595 USD) représenté par dix-sept millions deux cent vingt-et-un mille trois cent soixante-treize (17.221.373) parts sociales d'une valeur nominale de quinze dollars américains (15 USD) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.»

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève à environ sept mille euros (7.000 EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, constate que, sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant du comparant, ledit représentant a signé avec Nous notaire, la présente minute.

Signés: A. MORINI, J.-P. MEYERS.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 17 avril 2015. Relation: 2LAC/2015/8351. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): P. MOLLING.*

POUR COPIE CONFORME

Beringen, le 11 juin 2015.

Référence de publication: 2015088222/239.

(150100729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

---

**Sanera S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 179.762.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2013, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SANERA S.A.*

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2015089179/13.

(150101502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

---

**Elan International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon Ier.

R.C.S. Luxembourg B 197.557.

---

**STATUTS**

L'an deux mille quinze, le cinquième jour du mois de juin;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), sous-signé;

**A COMPARU:**

Monsieur Jürgen FISCHER, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter l'acte de constitution d'une société anonyme qu'il déclare constituer par les présentes et dont les statuts sont établis comme suit:

**I. Nom - Durée - Objet - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes, par le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de "Elan International S.A.", (la "Société"), laquelle sera régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi").

**Art. 2.** La durée de la Société est illimitée.

**Art. 3.** La Société pourra effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

L'objet de la Société est également l'achat, la vente, la gestion et la location de tous immeubles, bâtis ou non bâtis, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit.

La Société pourra, dans les limites fixées par la Loi, accorder à toute société du groupe ou à tout associé tous concours, prêts, avances ou garanties.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes son objet ou qui le favorisent et qui sont susceptibles de promouvoir son développement ou extension.

En général, la Société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, à son objet social.

**Art. 4.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le siège social de la Société pourra être transféré à tout autre endroit dans la commune du siège social par une simple décision du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée des actionnaires délibérant comme en matière de modification des statuts.

La Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par une simple décision du conseil d'administration de la Société ou, dans le cas d'un administrateur unique, par une décision de l'administrateur unique.

**II. Capital social - Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR), représenté par TROIS CENT DIX (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100,- EUR) chacune et qui ouvrent les mêmes droits à tout égard.

Le capital social pourra être porté de son montant actuel à CINQ MILLIONS D'EUROS (5.000.000,- EUR) par la création et l'émission d'actions supplémentaires d'une valeur nominale de CENT EUROS (100,- EUR) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en numéraire, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital;
- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;
- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces ou en nature.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication de l'acte de constitution du 5 juin 2015 et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici-là n'auront pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée par le conseil d'administration et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à tenir compte de l'augmentation intervenue. Il incombe au conseil d'administration ou à toute personne mandatée à ces fins de faire constater cette modification par un acte notarié.

Le capital social et le capital autorisé peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi, racheter ses propres actions.

**Art. 6.** Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance. Ce registre contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société n'a qu'un seul administrateur, par cet administrateur.

La Société pourra émettre des certificats représentatifs d'actions au porteur. Les actions au porteur porteront les indications prévues par l'article 41 de la Loi et seront signées par deux (2) administrateurs ou, si la Société n'a qu'un seul administrateur, par cet administrateur.

La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite.

Une copie certifiée conforme de l'acte conférant à cet effet délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2 de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

### **III. Assemblées générales des actionnaires** **Décisions de l'actionnaire unique**

**Art. 7.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le 1<sup>er</sup> vendredi du mois de juin à 11.00 heures au siège social de la Société ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents Statuts.

Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire une autre personne comme son mandataire.

L'utilisation d'équipement pour conférences vidéo, conférences téléphoniques ou tout autre moyen de télécommunication est autorisée et les actionnaires utilisant ces technologies seront présumés être présents et seront autorisés à voter par vidéo, par téléphone ou par tout autre moyen de télécommunication. Après délibération, les votes pourront aussi être exprimés par écrit ou par télécopie, télégramme, télex, téléphone ou tout autre moyen de télécommunication, étant entendu que dans

ce dernier cas le vote devra être confirmé par écrit. Tout actionnaire peut aussi voter par correspondance, en retournant un formulaire dûment complété et signé (le "formulaire") envoyé par le conseil d'administration, l'administrateur unique ou deux administrateurs, suivant le cas et contenant les mentions suivantes en langue anglaise et française:

- a) le nom et l'adresse de l'actionnaire;
- b) le nombre d'actions qu'il détient;
- c) chaque résolution sur laquelle un vote est requis;
- d) une déclaration par laquelle l'actionnaire reconnaît avoir été informé de la/des résolution(s) pour lesquelles un vote est requis;
- e) une case pour chaque résolution à considérer;
- f) une invitation à cocher la case correspondant aux résolutions que l'actionnaire veut approuver, rejeter ou s'abstenir de voter;
- g) une mention de l'endroit et de la date de signature du formulaire;
- h) la signature du formulaire et une mention de l'identité du signataire autorisé selon le cas; et
- i) la déclaration suivante: "A défaut d'indication de vote et si aucune case n'est cochée, le formulaire est nul."

L'indication de votes contradictoires au regard d'une résolution sera assimilée à une absence d'indication de vote. Le formulaire peut être utilisé pour des assemblées successives convoquées le même jour. Les votes par correspondance ne sont pris en compte que si le formulaire parvient à la Société deux jours au moins avant la réunion de l'assemblée. Un actionnaire ne peut pas adresser à la Société à la fois une procuration et le formulaire. Toutefois, si ces deux documents parvenaient à la Société, le vote exprimé dans le formulaire primera.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les Statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès-verbal.

#### IV. Conseil d'administration

**Art. 9.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

**Art. 10.** Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification.

Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 11.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

**Art. 12.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous pouvoirs que la Loi ou ces Statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 13.** La Société sera engagée (i) par la signature collective de deux (2) administrateurs ou (ii) par la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, la Société sera valablement engagée, en toutes circonstances et sans restrictions, par la signature individuelle de l'administrateur unique.

## V. Surveillance de la société

**Art. 14.** Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire.

L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

## VI. Exercice social - Bilan

**Art. 15.** L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

**Art. 16.** Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la Loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Des dividendes peuvent également être payés sur bénéfices reportés d'exercices antérieurs. Les dividendes seront payés en euros ou par distribution gratuite d'actions de la Société ou autrement en nature selon la libre appréciation des administrateurs, et peuvent être distribués à tout moment à déterminer par le conseil d'administration.

Le paiement de dividendes sera fait aux actionnaires à l'adresse indiquée dans le registre des actions. Aucun intérêt ne sera dû par la Société sur dividendes distribués mais non revendiqués.

### VII. Liquidation

**Art. 17.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

### VIII. Modification des statuts

**Art. 18.** Les Statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

### IX. Dispositions finales - Loi applicable

**Art. 19.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

#### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2015.
2. La première assemblée générale ordinaire se tiendra en 2016.
3. Exceptionnellement, le premier président et le premier délégué du conseil d'administration peuvent être nommés par une résolution de l'actionnaire unique.

#### *Souscription et libération*

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les trois cent dix (310) actions ont été souscrites par l'actionnaire unique, Monsieur Jürgen FISCHER, pré-qualifié, et libérées à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%) par le souscripteur prêté moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement.

#### *Résolutions prises par l'actionnaire unique*

Le comparant pré-mentionné, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'actionnaire unique:

1. Le siège social de la Société est établi à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.
2. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires aux comptes à un (1).
3. Les personnes suivantes sont appelées comme administrateurs:
  - a) Monsieur Jürgen FISCHER, expert-comptable, né à Kaufbeuren (République Fédérale d'Allemagne), le 14 août 1961, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup> ;
  - b) Monsieur Klaus KRUMNAU, juriste, né à Freiburg, (République Fédérale d'Allemagne), le 14 septembre 1958, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>; et
  - c) Monsieur José BONAFONTE, économiste, né à Barcelone (Espagne), le 20 janvier 1964, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.
4. La société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg "FIBETRUST S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 165965, est nommée aux fonctions de commissaire aux comptes de la Société.
5. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront à l'assemblée générale annuelle de l'année 2021.

#### *Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.



Après lecture du présent acte au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. FISCHER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 9 juin 2015. 2LAC/2015/12761. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 11 juin 2015.

Référence de publication: 2015088821/278.

(150101272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

**EMG Baffin Holdings Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 392.121.804,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 168.467.

In the year two thousand and fifteen, on the fourth day of June,  
before Us, Maître Jacques Kessler, notary residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg,  
was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of EMG Baffin Holdings Lux S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 26, Boulevard Royal, L- 2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 168.467 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg on April 20, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1603 on June 26, 2012. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on February 5, 2015 pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, notary then residing in Esch-sur-Alzette, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

THERE APPEARED:

1. The Energy & Minerals Group Fund II, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4788643;
2. EMG Fund II Dutch Offshore Holdings, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4985797;
3. EMG Fund II Offshore Holdings, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4942931;
4. Jaap Meijer, born on September 24, 1965 in Laren, the Netherlands, with address at 6, Op der Dresch, Bridel, L-8127, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
5. Adams Street 2010 Direct Fund, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4767471;
6. Adams Street 2011 Direct Fund, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4914794;
7. Adams Street Co-Investment Fund II, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4527938;
8. Adams Street 2012 US Fund, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 5084600;
9. Adams Street 2008 Direct Fund, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4474856;
10. Adams Street 2009 Direct Fund, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4636706;

11. John T. Raymond, born on August 15, 1970 in Norwalk, Connecticut, United States of America, with address at 3006 Locke Lane, Houston, Texas 77019, United States of America;

12. John G. Calvert, born on November 17, 1964 in Chinchilla, Australia, with address at 6107 Desco Drive, Dallas, Texas 75225, United States of America;

13. Stuart F. Feiner, born on August 19, 1948 in New York City, New York, United States of America, with address at 450 West End Avenue, Apartment 3B, New York, New York 10024, United States of America;

14. Jeff Ball, born on November 15, 1974 in Clifton Springs, New York, United States of America, with address at 3317 Rice Boulevard, Houston, Texas 77005, United States of America;

15. MCP Baffin Lux S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 170.186 and having a share capital of fifty thousand United States Dollars (USD 50,000.-);

16. The Richmond Fund, Ltd, a limited partnership organized under the laws of the State of Virginia, having its registered office at 6802 Paragon Place, Suite 205, Richmond, Virginia 23230, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Virginia under file number L019709-7;

17. Elk Mountain, Ltd, a limited partnership organized under the laws of the State of Texas, having its registered office at 100 Waugh Drive, Suite 400, Houston, Texas 77007, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Texas under file number 00133974-10;

18. TMRP II Baffin Co-Investment, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Texas, having its registered office at 2001 Kirby Drive, Suite 1313, Houston, Texas 77019, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Texas under file number 801524496;

19. LRMRF OF LLC, a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4763024;

20. EMG Baffin CI, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 5136696; and

21. Hanover Investments (Luxembourg) S.A., a public limited liability company (société anonyme), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 132.723;

all here represented by Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, with professional address in Pétange, by virtue of twenty-one (21) powers of attorney given under private seal.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

- I. that they are the current shareholders of the Company (the Shareholders);
- II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

#### *Agenda*

1 Waiver of the convening notices;

2 Increase of the share capital of the Company by an amount of nineteen million seven hundred seventy thousand sixty-three United States Dollars (USD 19,770,063) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of three hundred seventy-two million three hundred fifty-one thousand seven hundred forty-one United States Dollars (USD 372,351,741), to three hundred ninety-two million one hundred twenty-one thousand eight hundred and four United States Dollars (USD 392,121,804) by way of the issuance of three million nine hundred fifty-four thousand and thirteen (3,954,013) Class A Shares, three million nine hundred fifty-four thousand and thirteen (3,954,013) Class B Shares, three million nine hundred fifty-four thousand and thirteen (3,954,013) Class C Shares, three million nine hundred fifty-four thousand and twelve (3,954,012) Class D Shares, and three million nine hundred fifty-four thousand and twelve (3,954,012) Class E Shares, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, in registered form;

3 Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 2. above by a contribution in cash;

4 Amendment to article 2.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the share capital increase specified in item 2. above; and

5 Miscellaneous.

III. Then the Shareholders, after deliberation, unanimously have taken the following resolutions:

*First resolution*

The entire share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Shareholders resolve to waive the convening notices, as they consider themselves as duly convened and declare having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Shareholders RESOLVE to increase the share capital of the Company by an amount of nineteen million seven hundred seventy thousand sixty-three United States Dollars (USD 19,770,063) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of three hundred seventy-two million three hundred fifty-one thousand seven hundred forty-one United States Dollars (USD 372,351,741), to three hundred ninety-two million one hundred twenty-one thousand eight hundred and four United States Dollars (USD 392,121,804) by way of the issuance of three million nine hundred fifty-four thousand and thirteen (3,954,013) Class A Shares, three million nine hundred fifty-four thousand and thirteen (3,954,013) Class B Shares, three million nine hundred fifty-four thousand and thirteen (3,954,013) Class C Shares, three million nine hundred fifty-four thousand and twelve (3,954,012) Class D Shares, and three million nine hundred fifty-four thousand and twelve (3,954,012) Class E Shares, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, in registered form.

*Third resolution*

The Shareholders RESOLVE to approve and accept the following subscriptions and payments for the newly issued shares as set out below:

*Intervention - Subscription - Payment*

1. The Energy & Minerals Group Fund II, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- Two million twenty-eight thousand three hundred sixty-five (2,028,365) Class A Shares;
- Two million twenty-eight thousand three hundred sixty-five (2,028,365) Class B Shares;
- Two million twenty-eight thousand three hundred sixty-six (2,028,366) Class C Shares;
- Two million twenty-eight thousand three hundred sixty-six (2,028,366) Class D Shares; and
- Two million twenty-eight thousand three hundred sixty-six (2,028,366) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of ten million one hundred forty-one thousand eight hundred twenty-eight United States Dollars (USD 10,141,828.-), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

2. EMG Fund II Dutch Offshore Holdings, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- Three hundred sixty-six thousand five hundred sixty-five (366,565) Class A Shares;
- Three hundred sixty-six thousand five hundred sixty-five (366,565) Class B Shares;
- Three hundred sixty-six thousand five hundred sixty-four (366,564) Class C Shares;
- Three hundred sixty-six thousand five hundred sixty-four (366,564) Class D Shares; and
- Three hundred sixty-six thousand five hundred sixty-four (366,564) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of one million eight hundred thirty-two thousand eight hundred twenty-two United States Dollars (USD 1,832,822), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

3. EMG Fund II Offshore Holdings, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- Three hundred fifty-six thousand four hundred forty-seven (356,447) Class A Shares;
- Three hundred fifty-six thousand four hundred forty-seven (356,447) Class B Shares;
- Three hundred fifty-six thousand four hundred forty-eight (356,448) Class C Shares;
- Three hundred fifty-six thousand four hundred forty-seven (356,447) Class D Shares; and
- Three hundred fifty-six thousand four hundred forty-seven (356,447) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of one million seven hundred eighty-two thousand two hundred thirty-six United States Dollars (USD 1,782,236), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

4. Jaap Meijer, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- Five thousand and four (5,004) Class A Shares;
- Five thousand and four (5,004) Class B Shares;
- Five thousand and four (5,004) Class C Shares;
- Five thousand and four (5,004) Class D Shares; and
- Five thousand and three (5,003) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of twenty-five thousand nineteen United States Dollars (USD 25,019), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

5. Adams Street 2010 Direct Fund, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- Eight thousand forty-three (8,043) Class A Shares;
- Eight thousand forty-three (8,043) Class B Shares;
- Eight thousand forty-three (8,043) Class C Shares;
- Eight thousand forty-three (8,043) Class D Shares; and
- Eight thousand forty-four (8,044) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of forty thousand two hundred sixteen United States Dollars (USD 40,216), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

6. Adams Street 2011 Direct Fund, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- Six thousand four hundred sixty-two (6,462) Class A Shares;
- Six thousand four hundred sixty-two (6,462) Class B Shares;
- Six thousand four hundred sixty-two (6,462) Class C Shares;
- Six thousand four hundred sixty-two (6,462) Class D Shares; and
- Six thousand four hundred sixty-one (6,461) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of thirty-two thousand three hundred and nine United States Dollars (USD 32,309), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

7. Adams Street Co-Investment Fund II, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- One hundred thirty-one thousand one hundred (131,100) Class A Shares;
- One hundred thirty-one thousand one hundred (131,100) Class B Shares;
- One hundred thirty-one thousand one hundred (131,100) Class C Shares;
- One hundred thirty-one thousand one hundred and one (131,101) Class D Shares; and
- One hundred thirty-one thousand one hundred and one (131,101) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of six hundred fifty-five thousand five hundred and two United States Dollars (USD 655,502), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

8. Adams Street 2012 US Fund, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- Twenty-four thousand eighteen (24,018) Class A Shares;
- Twenty-four thousand eighteen (24,018) Class B Shares;
- Twenty-four thousand nineteen (24,019) Class C Shares;
- Twenty-four thousand eighteen (24,018) Class D Shares; and
- Twenty-four thousand nineteen (24,019) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of one hundred twenty thousand ninety-two United States Dollars (USD 120,092), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

9. Adams Street 2008 Direct Fund, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- Sixteen thousand three hundred seventy (16,370) Class A Shares;
- Sixteen thousand three hundred seventy-one (16,371) Class B Shares;
- Sixteen thousand three hundred seventy (16,370) Class C Shares;
- Sixteen thousand three hundred seventy (16,370) Class D Shares; and
- Sixteen thousand three hundred seventy (16,370) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of eighty-one thousand eight hundred fifty-one United States Dollars (USD 81,851), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

10. Adams Street 2009 Direct Fund, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- Fourteen thousand one hundred sixty (14,160) Class A Shares;
- Fourteen thousand one hundred fifty-nine (14,159) Class B Shares;
- Fourteen thousand one hundred fifty-nine (14,159) Class C Shares;
- Fourteen thousand one hundred fifty-nine (14,159) Class D Shares; and
- Fourteen thousand one hundred fifty-nine (14,159) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of seventy thousand seven hundred ninety-six United States Dollars (USD 70,796), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

11. John T. Raymond, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- One hundred forty-four thousand two hundred eighty-two (144,282) Class A Shares;
- One hundred forty-four thousand two hundred eighty-two (144,282) Class B Shares;
- One hundred forty-four thousand two hundred eighty-two (144,282) Class C Shares;
- One hundred forty-four thousand two hundred eighty-two (144,282) Class D Shares; and
- One hundred forty-four thousand two hundred eighty-two (144,282) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of seven hundred twenty-one thousand four hundred and ten United States Dollars (USD 721,410), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

12. John G. Calvert, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- Four thousand nine hundred ninety-six (4,996) Class A Shares;
- Four thousand nine hundred ninety-six (4,996) Class B Shares;
- Four thousand nine hundred ninety-six (4,996) Class C Shares;
- Four thousand nine hundred ninety-seven (4,997) Class D Shares; and
- Four thousand nine hundred ninety-seven (4,997) Class E Shares

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of twenty-four thousand nine hundred eighty-two United States Dollars (USD 24,982), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

13. Stuart F. Feiner, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- Five thousand four hundred thirty-nine (5,439) Class A Shares;
- Five thousand four hundred thirty-nine (5,439) Class B Shares;
- Five thousand four hundred thirty-nine (5,439) Class C Shares;
- Five thousand four hundred thirty-nine (5,439) Class D Shares; and
- Five thousand four hundred thirty-eight (5,438) Class E Shares

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of twenty-seven thousand one hundred ninety-four United States Dollars (USD 27,194), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

14. Jeff Ball, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- Five thousand four hundred thirty-nine (5,439) Class A Shares;
- Five thousand four hundred thirty-nine (5,439) Class B Shares;
- Five thousand four hundred thirty-nine (5,439) Class C Shares;
- Five thousand four hundred thirty-eight (5,438) Class D Shares; and
- Five thousand four hundred thirty-nine (5,439) Class E Shares

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of twenty-seven thousand one hundred ninety-four United States Dollars (USD 27,194), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

15. MCP Baffin Lux S.à r.l., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- Fifty thousand thirty-nine (50,039) Class A Shares;
- Fifty thousand thirty-nine (50,039) Class B Shares;
- Fifty thousand thirty-eight (50,038) Class C Shares;
- Fifty thousand thirty-eight (50,038) Class D Shares; and
- Fifty thousand thirty-eight (50,038) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of two hundred fifty thousand one hundred ninety-two United States Dollars (USD 250,192), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

16. The Richmond Fund, Ltd, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- Twenty-seven thousand one hundred ninety-four (27,194) Class A Shares;
- Twenty-seven thousand one hundred ninety-four (27,194) Class B Shares;
- Twenty-seven thousand one hundred ninety-five (27,195) Class C Shares;
- Twenty-seven thousand one hundred ninety-four (27,194) Class D Shares; and
- Twenty-seven thousand one hundred ninety-four (27,194) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of one hundred thirty-five thousand nine hundred seventy-one United States Dollars (USD 135,971), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

17. Elk Mountain, Ltd, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- Thirty thousand twenty-three (30,023) Class A Shares;
- Thirty thousand twenty-three (30,023) Class B Shares;
- Thirty thousand twenty-three (30,023) Class C Shares;
- Thirty thousand twenty-three (30,023) Class D Shares; and
- Thirty thousand twenty-three (30,023) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of one hundred fifty thousand one hundred fifteen United States Dollars (USD 150,115), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

18. TMRP II Baffin Co-Investment, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- Twenty-five thousand eight hundred thirty-four (25,834) Class A Shares;
- Twenty-five thousand eight hundred thirty-four (25,834) Class B Shares;
- Twenty-five thousand eight hundred thirty-four (25,834) Class C Shares;
- Twenty-five thousand eight hundred thirty-five (25,835) Class D Shares; and
- Twenty-five thousand eight hundred thirty-five (25,835) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of one hundred twenty-nine thousand one hundred seventy-two United States Dollars (USD 129,172), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

19. LRMRF OF LLC, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- One hundred eight thousand seven hundred seventy-six (108,776) Class A Shares;
- One hundred eight thousand seven hundred seventy-six (108,776) Class B Shares;
- One hundred eight thousand seven hundred seventy-six (108,776) Class C Shares;
- One hundred eight thousand seven hundred seventy-seven (108,777) Class D Shares; and
- One hundred eight thousand seven hundred seventy-seven (108,777) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of five hundred forty-three thousand eight hundred eighty-two United States Dollars (USD 543,882), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

20. EMG Baffin CI, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- Three hundred forty-five thousand two hundred sixty-five (345,265) Class A Shares;
- Three hundred forty-five thousand two hundred sixty-five (345,265) Class B Shares;
- Three hundred forty-five thousand two hundred sixty-four (345,264) Class C Shares;
- Three hundred forty-five thousand two hundred sixty-four (345,264) Class D Shares; and
- Three hundred forty-five thousand two hundred sixty-four (345,264) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of one million seven hundred twenty-six thousand three hundred twenty-two United States Dollars (USD 1,726,322), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

21. Hanover Investments (Luxembourg) S.A., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- Two hundred fifty thousand one hundred ninety-two (250,192) Class A Shares;
- Two hundred fifty thousand one hundred ninety-two (250,192) Class B Shares;
- Two hundred fifty thousand one hundred ninety-two (250,192) Class C Shares;
- Two hundred fifty thousand one hundred ninety-one (250,191) Class D Shares; and
- Two hundred fifty thousand one hundred ninety-one (250,191) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of one million two hundred fifty thousand nine hundred fifty-eight United States Dollars (USD 1,250,958), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The above cash contributions in an aggregate amount of nineteen million seven hundred seventy thousand sixty-three United States Dollars (USD 19,770,063) is forthwith at the free disposal of the Company.

#### *Fourth resolution*

The Shareholders RESOLVE to amend article 2.1 of the Articles in order to reflect the increase of the share capital specified above.

Article 2.1 shall henceforth read as follows:

" **2.1. Capital Structure.** The capital of the Company is set at three hundred ninety-two million one hundred twenty-one thousand eight hundred and four United States Dollars (USD 392,121,804) represented by seventy-eight million four hundred twenty-four thousand three hundred sixty-one (78,424,361) class A shares (the "Class A Shares"), seventy-eight million four hundred twenty-four thousand three hundred sixty-two (78,424,362) class B shares (the "Class B Shares"), seventy-eight million four hundred twenty-four thousand three hundred sixty (78,424,360) class C shares (the "Class C Shares"), seventy-eight million four hundred twenty-four thousand three hundred fifty-nine (78,424,359) class D shares (the "Class D Shares") and seventy-eight million four hundred twenty-four thousand three hundred sixty-two (78,424,362) class E shares (the "Class E Shares" and all together referred to as the "Shares"), all in registered form, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up. All Shares shall be identical with each other in every respect except as otherwise provided in these Articles or in the Shareholders Agreement."

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Pétange, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing parties, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said representative signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le quatrième jour de juin,

par-devant Nous, Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de EMG Baffin Holdings Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.467 (la Société). La Société a été constituée suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg le 20 avril 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1603 le 26 juin 2012. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 5 février 2015 suivant un acte de Maître Francis Kessler, notaire alors de résidence à Esch-sur-Alzette et dont la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations est en cours.

#### ONT COMPARU:

1. The Energy & Minerals Group Fund II, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 4788643;

2. EMG Fund II Dutch Offshore Holdings, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 4985797;

3. EMG Fund II Offshore Holdings, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 4942931;

4. Jaap Meijer, né le 24 septembre 1965 à Laren, les Pays-Bas, dont l'adresse se situe au 6, Op der Dresch, Bridel, L-8127, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

5. Adams Street 2010 Direct Fund, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 4767471;

6. Adams Street 2011 Direct Fund, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 4914794;

7. Adams Street Co-Investment Fund II, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 4527938;

8. Adams Street 2012 US Fund, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 5084600;

9. Adams Street 2008 Direct Fund, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 4474856;

10. Adams Street 2009 Direct Fund, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 4636706;

11. John T. Raymond, né le 15 août 1970, à Norwalk, Connecticut, Etats-Unis d'Amérique, domicilié au 3006 Locke Lane, Houston, Texas 77019, Etats-Unis d'Amérique;

12. John G. Calvert, né le 17 novembre 1964, à Chinchilla, Australie, domicilié au 6107 Desco Drive, Dallas, Texas 75225, Etats-Unis d'Amérique;

13. Stuart F. Feiner, né le 19 août 1948, à New York City, New York, Etats-Unis d'Amérique, domicilié au 450 West End Avenue, Appartement 3B, New York, New York 10024, Etats-Unis d'Amérique;

14. Jeff Ball, né le 15 novembre 1974, à Clifton Springs, New York, Etats-Unis d'Amérique, domicilié au 3317 Rice Boulevard, Houston, Texas 77005, Etats-Unis d'Amérique;

15. MCP Baffin Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170.186 et disposant d'un capital social de cinquante mille dollars américains (USD 50.000,-);

16. The Richmond Fund, Ltd, une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état de Virginie, dont le siège social se situe au 6802 Paragon Place, Suite 205, Richmond, Virginie 23230, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état de Virginie sous le numéro L019709-7;

17. Elk Mountain, Ltd, une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Texas, dont le siège social se situe au 100 Waugh Drive, Suite 400, Houston, Texas 77007, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Texas sous le numéro 00133974-10;

18. TMRP II Baffin Co-Investment, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Texas, dont le siège social se situe au 2001 Kirby Drive, Suite 1313, Houston, Texas 77019, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Texas sous le numéro 801524496;

19. LRMRF OF LLC, une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 4763024;

20. EMG Baffin CI, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social est établi au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 5136696; et

21. Hanover Investments (Luxembourg) S.A., une société anonyme constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.723;

tous ici représentés par Sofia Da Chao Conde, employée privé, ayant son adresse professionnelle à Pétange, en vertu de vingt-et-une (21) procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. qu'ils sont les actuels actionnaires de la Société (les Actionnaires);

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

#### *Agenda*

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de dix-neuf millions sept cent soixante-dix mille soixante-trois dollars américains (USD 19.770.063) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de trois cent soixante-douze millions trois cent cinquante-et-un mille sept cent quarante-et-un dollars américains (USD 372.351.741), à trois cent quatre-vingt-douze millions cent vingt-et-un mille huit cent quatre dollars américains (USD 392.121.804) par l'émission de trois millions neuf cent cinquante-quatre mille treize (3.954.013) Actions de Classe A, trois millions neuf cent cinquante-quatre mille treize (3.954.013) Actions de Classe B, trois millions neuf cent cinquante-quatre mille treize (3.954.013) Actions de Classe C, trois millions neuf cent cinquante-quatre mille douze (3.954.012) Actions de Classe D et trois millions neuf cent cinquante-quatre mille douze (3.954.012) Actions de Classe E, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, sous forme nominative;

3. Souscription à et libération de l'augmentation de capital social mentionnée au point 2. ci-dessus par un apport en numéraire;

4. Modification de l'article 2.1 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social mentionnée au point 2. ci-dessus; et

5. Divers.

III. Ainsi les Actionnaires, après délibération, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:



*Première résolution*

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, les Actionnaires décident de renoncer aux formalités de convocation, se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

*Deuxième résolution*

Les Actionnaires DECIDENT d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de dix-neuf millions sept cent soixante-dix mille soixante-trois dollars américains (USD 19.770.063) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de trois cent soixante-douze millions trois cent cinquante-et-un mille sept cent quarante-et-un dollars américains (USD 372.351.741), à trois cent quatre-vingt-douze millions cent vingt-et-un mille huit cent quatre dollars américains (USD 392.121.804) par l'émission de trois millions neuf cent cinquante-quatre mille treize (3.954.013) Actions de Classe A, trois millions neuf cent cinquante-quatre mille treize (3.954.013) Actions de Classe B, trois millions neuf cent cinquante-quatre mille treize (3.954.013) Actions de Classe C, trois millions neuf cent cinquante-quatre mille douze (3.954.012) Actions de Classe D et trois millions neuf cent cinquante-quatre mille douze (3.954.012) Actions de Classe E, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, sous forme nominative.

*Troisième résolution*

Les Actionnaires DECIDENT d'approuver et acceptent les souscriptions suivantes et les paiements des actions nouvellement émises comme suit:

*Intervention - Souscription - Paiement*

1. The Energy & Minerals Group Fund II, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:
  - deux millions vingt-huit mille trois cent soixante-cinq (2.028.365) Actions de Classe A;
  - deux millions vingt-huit mille trois cent soixante-cinq (2.028.365) Actions de Classe B;
  - deux millions vingt-huit mille trois cent soixante-six (2.028.366) Actions de Classe C;
  - deux millions vingt-huit mille trois cent soixante-six (2.028.366) Actions de Classe D; et
  - deux millions vingt-huit mille trois cent soixante-six (2.028.366) Actions de Classe E,ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de dix millions cent quarante-et-un mille huit cent vingt-huit dollars américains (USD 10.141.828,-), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.
2. EMG Fund II Dutch Offshore Holdings, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:
  - trois cent soixante-six mille cinq cent soixante-cinq (366.565) Actions de Classe A;
  - trois cent soixante-six mille cinq cent soixante-cinq (366.565) Actions de Classe B;
  - trois cent soixante-six mille cinq cent soixante-quatre (366.564) Actions de Classe C;
  - trois cent soixante-six mille cinq cent soixante-quatre (366.564) Actions de Classe D; et
  - trois cent soixante-six mille cinq cent soixante-quatre (366.564) Actions de Classe E,ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de un million huit cent trente-deux mille huit cent vingt-deux dollars américains (USD 1.832.822), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.
3. EMG Fund II Offshore Holdings, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:
  - trois cent cinquante-six mille quatre cent quarante-sept (356.447) Actions de Classe A;
  - trois cent cinquante-six mille quatre cent quarante-sept (356.447) Actions de Classe B;
  - trois cent cinquante-six mille quatre cent quarante-huit (356.448) Actions de Classe C;
  - trois cent cinquante-six mille quatre cent quarante-sept (356.447) Actions de Classe D; et
  - trois cent cinquante-six mille quatre cent quarante-sept (356.447) Actions de Classe E,ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de un million sept cent quatre-deux mille deux cent trente-six dollars américains (USD 1.782.236), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.
4. Jaap Meijer, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:
  - cinq mille quatre (5.004) Actions de Classe A;
  - cinq mille quatre (5.004) Actions de Classe B;
  - cinq mille quatre (5.004) Actions de Classe C;
  - cinq mille quatre (5.004) Actions de Classe D; et
  - cinq mille trois (5.003) Actions de Classe E,ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de vingt-cinq mille dix-neuf dollars américains (USD 25.019), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

5. Adams Street 2010 Direct Fund, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- huit mille quarante-trois (8.043) Actions de Classe A;
- huit mille quarante-trois (8.043) Actions de Classe B;
- huit mille quarante-trois (8.043) Actions de Classe C;
- huit mille quarante-trois (8.043) Actions de Classe D; et
- huit mille quarante-quatre (8.044) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de quarante mille deux cent seize dollars américains (USD 40.216), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

6. Adams Street 2011 Direct Fund, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- six mille quatre cent soixante-deux (6.462) Actions de Classe A;
- six mille quatre cent soixante-deux (6.462) Actions de Classe B;
- six mille quatre cent soixante-deux (6.462) Actions de Classe C;
- six mille quatre cent soixante-deux (6.462) Actions de Classe D; et
- six mille quatre cent soixante-et-une (6.461) Actions de Classe E.

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de trente-deux mille trois cent neuf dollars américains (USD 32.309), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

7. Adams Street Co-Investment Fund II, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- cent trente-et-un mille cent (131.100) Actions de Classe A;
- cent trente-et-un mille cent (131.100) Actions de Classe B;
- cent trente-et-un mille cent (131.100) Actions de Classe C;
- cent trente-et-un mille cent une (131.101) Actions de Classe D; et
- cent trente-et-un mille cent une (131.101) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de six cent cinquante-cinq mille cinq cent deux dollars américains (USD 655.502), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

8. Adams Street 2012 US Fund, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- vingt-quatre mille dix-huit (24.018) Actions de Classe A;
- vingt-quatre mille dix-huit (24.018) Actions de Classe B;
- vingt-quatre mille dix-neuf (24.019) Actions de Classe C;
- vingt-quatre mille dix-huit (24.018) Actions de Classe D; et
- vingt-quatre mille dix-neuf (24.019) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de cent vingt mille quatre-vingt-douze dollars américains (USD 120.092), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

9. Adams Street 2008 Direct Fund, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- seize mille trois cent soixante-dix (16.370) Actions de Classe A;
- seize mille trois cent soixante-et-onze (16.371) Actions de Classe B;
- seize mille trois cent soixante-dix (16.370) Actions de Classe C;
- seize mille trois cent soixante-dix (16.370) Actions de Classe D; et
- seize mille trois cent soixante-dix (16.370) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de quatre-vingt-et-un mille huit cent cinquante-et-un dollars américains (USD 81.851), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

10. Adams Street 2009 Direct Fund, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- quatorze mille cent soixante (14.160) Actions de Classe A;
- quatorze mille cent cinquante-neuf (14.159) Actions de Classe B;
- quatorze mille cent cinquante-neuf (14.159) Actions de Classe C;
- quatorze mille cent cinquante-neuf (14.159) Actions de Classe D; et
- quatorze mille cent cinquante-neuf (14.159) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de soixante-dix mille sept cent quatre-vingt-seize dollars américains (USD 70.796), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

11. John T. Raymond, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- cent quarante-quatre mille deux cent quatre-vingt-deux (144.282) Actions de Classe A;
- cent quarante-quatre mille deux cent quatre-vingt-deux (144.282) Actions de Classe B;
- cent quarante-quatre mille deux cent quatre-vingt-deux (144.282) Actions de Classe C;
- cent quarante-quatre mille deux cent quatre-vingt-deux (144.282) Actions de Classe D; et
- cent quarante-quatre mille deux cent quatre-vingt-deux (144.282) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de sept cent vingt-et-un mille quatre cent dix dollars américains (USD 721.410), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

12. John G. Calvert, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- quatre mille neuf cent quatre-vingt-seize (4.996) Actions de Classe A;
- quatre mille neuf cent quatre-vingt-seize (4.996) Actions de Classe B;
- quatre mille neuf cent quatre-vingt-seize (4.996) Actions de Classe C;
- quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (4.997) Actions de Classe D; et
- quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (4.997) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-deux dollars américains (USD 24.982), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

13. Stuart F. Feiner, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- cinq mille quatre cent trente-neuf (5.439) Actions de Classe A;
- cinq mille quatre cent trente-neuf (5.439) Actions de Classe B;
- cinq mille quatre cent trente-neuf (5.439) Actions de Classe C;
- cinq mille quatre cent trente-neuf (5.439) Actions de Classe D; et
- cinq mille quatre cent trente-huit (5.438) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de vingt-sept mille cent quatre-vingt-quatorze dollars américains (USD 27.194), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

14. Jeff Ball, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- cinq mille quatre cent trente-neuf (5.439) Actions de Classe A;
- cinq mille quatre cent trente-neuf (5.439) Actions de Classe B;
- cinq mille quatre cent trente-neuf (5.439) Actions de Classe C;
- cinq mille quatre cent trente-huit (5.438) Actions de Classe D; et
- cinq mille quatre cent trente-neuf (5.439) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de vingt-sept mille cent quatre-vingt-quatorze dollars américains (USD 27.194), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

15. MCP Baffin Lux S.à r.l., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- cinquante mille trente-neuf (50.039) Actions de Classe A;
- cinquante mille trente-neuf (50.039) Actions de Classe B;
- cinquante mille trente-huit (50.038) Actions de Classe C;
- cinquante mille trente-huit (50.038) Actions de Classe D; et
- cinquante mille trente-huit (50.038) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de deux cent cinquante mille cent quatre-vingt-douze dollars américains (USD 250.192), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

16. The Richmond Fund, Ltd, précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- vingt-sept mille cent quatre-vingt-quatorze (27.194) Actions de Classe A;
- vingt-sept mille cent quatre-vingt-quatorze (27.194) Actions de Classe B;
- vingt-sept mille cent quatre-vingt-quinze (27.195) Actions de Classe C;
- vingt-sept mille cent quatre-vingt-quatorze (27.194) Actions de Classe D; et
- vingt-sept mille cent quatre-vingt-quatorze (27.194) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de cent trente-cinq mille neuf cent soixante-et-onze dollars américains (USD 135.971), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

17. Elk Mountain, Ltd, précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- trente mille vingt-trois (30.023) Actions de Classe A;

- trente mille vingt-trois (30.023) Actions de Classe B;
- trente mille vingt-trois (30.023) Actions de Classe C;
- trente mille vingt-trois (30.023) Actions de Classe D; et
- trente mille vingt-trois (30.023) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de cent cinquante mille cent quinze dollars américains (USD 150.115), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

18. TMRP II Baffin Co-Investment, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- vingt-cinq mille huit cent trente-quatre (25.834) Actions de Classe A;
- vingt-cinq mille huit cent trente-quatre (25.834) Actions de Classe B;
- vingt-cinq mille huit cent trente-quatre (25.834) Actions de Classe C;
- vingt-cinq mille huit cent trente-cinq (25.835) Actions de Classe D; et
- vingt-cinq mille huit cent trente-cinq (25.835) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de cent vingt-neuf mille cent soixante-douze dollars américains (USD 129.172), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

19. LRMRFOF LLC, précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- cent huit mille sept cent soixante-seize (108.776) Actions de Classe A;
- cent huit mille sept cent soixante-seize (108.776) Actions de Classe B;
- cent huit mille sept cent soixante-seize (108.776) Actions de Classe C;
- cent huit mille sept cent soixante-dix-sept (108.777) Actions de Classe D; et
- cent huit mille sept cent soixante-dix-sept (108.777) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de cinq cent quarante-trois mille huit cent quatre-vingt-deux dollars américains (USD 543.882), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

20. EMG Baffin CI, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- trois cent quarante-cinq mille deux cent soixante-cinq (345.265) Actions de Classe A;
- trois cent quarante-cinq mille deux cent soixante-cinq (345.265) Actions de Classe B;
- trois cent quarante-cinq mille deux cent soixante-quatre (345.264) Actions de Classe C;
- trois cent quarante-cinq mille deux cent soixante-quatre (345.264) Actions de Classe D; et
- trois cent quarante-cinq mille deux cent soixante-quatre (345.264) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de un million sept cent vingt-six mille trois cent vingt-deux dollars américains (USD 1.726.322) qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

21. Hanover Investments (Luxembourg) S.A., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- deux cent cinquante mille cent quatre-vingt-douze (250.192) Actions de Classe A;
- deux cent cinquante mille cent quatre-vingt-douze (250.192) Actions de Classe B;
- deux cent cinquante mille cent quatre-vingt-douze (250.192) Actions de Classe C;
- deux cent cinquante mille cent quatre-vingt-onze (250.191) Actions de Classe D; et
- deux cent cinquante mille cent quatre-vingt-onze (250.191) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de un million deux cent cinquante mille neuf cent cinquante-huit dollars américains (USD 1.250.958) qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

Les apports en numéraire ci-dessus d'un montant total de dix-neuf millions sept cent soixante-dix mille soixante-trois dollars américains (USD 19.770.063) sont immédiatement à la libre disposition de la Société.

#### *Quatrième résolution*

Les Actionnaires DECIDENT de modifier l'article 2.1 des Statuts, afin de refléter l'augmentation de capital social mentionné ci-dessus.

L'article 2.1 aura désormais la teneur suivante:

« **2.1. Structure financière.** «Le capital de la Société est fixé à trois cent quatre-vingt-douze millions cent vingt-et-un mille huit cent quatre dollars américains (USD 392.121.804) représenté par soixante-dix-huit millions quatre cent vingt-quatre mille trois cent soixante-et-une (78.424.361) actions de classe A (les «Actions de Classe A»), soixante-dix-huit millions quatre cent vingt-quatre mille trois cent soixante-deux (78.424.362) actions de classe B (les «Actions de Classe B»), soixante-dix-huit millions quatre cent vingt-quatre mille trois cent soixante (78.424.360) actions de classe C (les

«Actions de Classe C»), soixante-dix-huit millions quatre cent vingt-quatre mille trois cent cinquante-neuf (78.424.359) actions de classe D (les «Actions de Classe D») et soixante-dix-huit millions quatre cent vingt-quatre mille trois cent soixante-deux (78.424.362) actions de classe E (les «Actions de Classe E», qui de manière conjointe sont désignées comme les «Actions»), toutes sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées. Toutes les Actions seront identiques les unes aux autres en tous aspects sauf s'il en est autrement stipulé dans ces Statuts ou dans le Pacte d'Actionnaires.»

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare ici qu'à la demande des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Pétange, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05 juin 2015. Relation: EAC/2015/12829. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015087936/668.

(150100073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

**Btc Dos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 192.096.

In the year two thousand fifteen, on the fifth day of June.

Before Maître Danielle KOLBACH, notary residing at Redange-sur-Attert (Grand-Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

“BTC Investments 2014 S.à r.l.” having its registered office at 8A, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under section B number 193084,

here represented by Mrs. Virginie PIERRU, notary clerk, residing professionally at 66, Grand-Rue, L-8510 Redange-sur-Attert, by virtue of one proxy given under private seal.

Such proxy, signed "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as aforesaid, is the sole shareholder (the “Sole Shareholder”) of “BTC DOS S.à r.l.” having its registered office at 8A, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, incorporated pursuant a deed of Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, on November 6<sup>th</sup>, 2014, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 3832 on December 11<sup>th</sup>, 2014,

registered to the Register of Trade and Companies of Luxembourg section B number 192.096 (the “Company”).

The Sole Shareholder, represented as aforesaid and representing the entire share capital, has requested the undersigned notary to act the resolutions contained into the following agenda:

*Agenda:*

1. Increase the share capital by an amount of eight million Euro (EUR 8,000,000.-) in order to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) to eight million twelve thousand five hundred Euros (EUR 8,012,500.-) by the creation and the issuing of eighty thousand (80,000) new shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, having the same rights and privileges as existing shares (the “New Shares”); Subscription and payment of the capital increase.

2. Amendment of Article 6, first paragraph, of articles of association of the Company in order to reflect the aforesaid increasing share capital.

3. Miscellaneous.

*First resolution:*

The Sole Shareholder decides to increase the share capital by an amount of eight million Euro (EUR 8,000,000.-) in order to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) to eight million twelve thousand five hundred Euros (EUR 8,012,500.-) by the creation and the issuing of eighty thousand (80,000) new shares

with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, having the same rights and privileges as existing shares (the "New Shares").

#### *Subscription and liberation of the New Shares*

The Sole Shareholder decide not to subscribe to the New Shares and decided to approve and record the following subscription and payment of the share capital increase as follows:

- Seventy-six thousand (76,000) new shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, fully paid-up by way of a contribution in kind consisting of certain claim due and payable for a total amount of seven million six hundred thousand Euros (EUR 7,600,000.-) subscribed by "Black Toro Capital Fund LP", a Limited Partnership organized under the laws of the State Of Delaware having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, here represented by Mrs. Virginie PIERRU, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which shall be annexed hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the mandatory and the undersigned notary;

- Four thousand (4,000) new shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, fully paid-up by way of a contribution in kind consisting of certain claim due and payable for a total amount of four hundred thousand Euros (EUR 400,000.-) subscribed by "Trea Capital Partners SV S.A.", a company incorporated and organized under the laws of Spain, having its registered office at Av. Diagonal 640 3E, 08017 Barcelona (Spain), registered with the Spain trade and companies register "Registrador Mercantil de Barcelona" under number A-6432196, here represented by Mrs. Virginie PIERRU, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which shall be annexed hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the mandatory and the undersigned notary.

The total amount of eight million Euro (EUR 8,000,000.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

The claims are proved by an interim balance sheet dated March 31<sup>st</sup>, 2015 (the "Interim Balance Sheet").

The value of the claims has been proved at the undersigned notary by a report (the "Management Report") issued on April 22<sup>nd</sup>, 2015 by the Board of Managers of the Company, which shows that the value of the claims contributed to the Company represents a total amount of eight million Euro (EUR 8,000,000.-).

The Management Report and the Balance Sheet Intermediate, after being signed "ne varietur" by the proxy-holder of the appearing parties and by the undersigned notary, will remain attached to this deed to be registered with it.

#### *Second resolution*

As a consequence of such increase of capital, the Shareholders decides to amend the Article 6, first paragraph, of the articles of association of the Company, as follows:

" **Art. 6. (1<sup>st</sup> paragraph).** The company's capital is set at eight million twelve thousand five hundred Euros (EUR 8,012,500.-) represented by eighty thousand one hundred twenty five (80,125) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each."

#### *Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with this deed, have been estimated at about four thousand five hundred Euro (EUR 4,500.-).

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Redange-sur-Attert, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by its surnames, Christian name, civil status and residence, the appearing person signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mil quinze, le cinq juin.

Pardevant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

"BTC Investments 2014 S.à r.l." ayant son siège social au 8A, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg B 193.084,

représentée par Mme Virginie PIERRU, clerc de notaire, demeurant professionnellement au 66, Grand-Rue, L-8510 Redange-sur-Attert, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

La comparante, représentée comme ci-avant, est l'associé unique («l'Associé Unique») de «BTC DOS S.à r.l.» ayant son siège social au 8A, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, le 6 novembre 2014, publié au Memorial C numéro 3832 le 11 décembre 2014,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 192.096 (la «Société»).

L'Associé Unique, représenté comme ci-avant et représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions contenues dans l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social d'un montant de huit millions d'euros (8.000.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) à huit millions douze mille cinq cents euros (8.012.500,-EUR) par la création et l'émission de quatre-vingt mille (80.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes (les «Nouvelles Parts Sociales»);  
Souscription et paiement de l'augmentation de capital;

2. Modification de l'article 6, premier alinéa, des statuts de la Société afin de refléter la prédite augmentation de capital social.

3. Divers.

*Première résolution:*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social d'un montant de huit millions d'euros (8.000.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) à huit millions douze mille cinq cents euros (8.012.500,- EUR) par la création et l'émission de quatre-vingt mille (80.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes (les «Nouvelles Parts Sociales»).

*Souscription et libération des Nouvelles Parts Sociales*

L'Associé unique décide de ne pas souscrire aux Nouvelles Parts Sociales et décide d'approuver et d'enregistrer la souscription et le paiement comme suit:

- Soixante-seize mille (76.000) Nouvelles Parts Sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, intégralement libérées moyennant apport en nature consistant en une créance certaine, liquide et exigible pour un montant total de sept millions six cent mille euros (7.600.000,- EUR) souscrites par «Black Toro Capital Fund LP», une société en commandite de droit régie par l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), dont le siège social est sis au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 (USA), ici représentée par Mme Virginie PIERRU, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant; et

- Quatre mille (4.000) Nouvelles Parts Sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, intégralement libérées moyennant apport en nature consistant en une créance certaine, liquide et exigible pour un montant total de quatre cent mille euros (400.000,- EUR) souscrites par «Trea Capital Partners SV S.A.», une société constituée et régie par les lois de l'Espagne, demeurant à Avenida Diagonal 640 3E, E-08017 Barcelone (Espagne), enregistrée près du Registrador Mercantil de Barcelone (Espagne) numéro A-64321961, ici représentée par Mme Virginie PIERRU, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant,

Le montant total de huit millions d'euros (8.000.000,- EUR) est à la disposition de la Société, dont la preuve a été donnée au notaire instrumentant qui le constate.

Les créances ont été prouvées par un bilan intermédiaire de la Société au 31 mars 2015 (le «Bilan Intermédiaire»).

La valeur des créances a été prouvée au notaire instrumentaire par un rapport (le «Rapport de Gérance») émis le 22 avril 2015 par le Conseil de gérance de la Société qui montre que la valeur des créances apportée à la Société représente un apport total net d'un montant de huit millions d'euros (8.000.000,-EUR).

Le Rapport de Gérance et le Bilan Intermédiaire, après avoir été signés «ne varietur» par le mandataire des comparants et par le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte afin d'être enregistrés avec lui.

*Seconde résolution*

Suite à l'augmentation de capital réalisée, les Associés décident de modifier l'article 6, premier alinéa, des statuts de la Société, comme suit:

« **Art. 6. (1<sup>er</sup> alinéa).** Le capital social est fixé à huit millions douze mille cinq cents euros (8.012.500,- EUR) représenté par quatre-vingt mille cent vingt-cinq (80.125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.»

*Frais*

Les coûts, frais, taxes et charges, de quelque type que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec le présent acte, ont été estimés à environ quatre mille cinq cents euros (4.500,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Redange-sur-Attert, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: V. PIERRU, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils le 8 juin 2015. Relation: DAC/2015/9562. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

*Le Receveur (signé): J. THOLL.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Redange-sur-Attert, le 15 juin 2015.

Référence de publication: 2015089414/153.

(150102416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2015.

---

**De Gourmang S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4062 Esch-sur-Alzette, 69, rue Clair-Chêne.

R.C.S. Luxembourg B 93.898.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015089512/9.

(150102332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2015.

---

**Aldor S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 182.352.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALDOR S.A., SPF

Société Anonyme

Référence de publication: 2015087727/11.

(150100613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

---

**Diajewel Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 76.851.

Les représentants permanents des administrateurs suivant ont changé comme suit à compter du 15 juin 2015:

Manacor (Luxembourg) S.A., société anonyme, avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 9098, ayant pour représentant permanent Monsieur Fabrice S. Rota, né le 19 février 1975 à Mont-Saint-Martin, France, avec adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Fides (Luxembourg) S.A., société anonyme, avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée sous le numéro B 41469 avec le Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg, ayant pour représentant permanent Monsieur Jacob Mudde, né le 14 octobre 1969 à Rotterdam, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Manacor (Luxembourg) S.A.

*Administrateur*

Référence de publication: 2015089515/19.

(150102858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2015.

---